BANDES HERNIERES ●●●●●●
ajustées et réparées ●●●●●●
OSCAR LANDRY
pharmacien
●●●●●● 457, NOTRE-DAME
JOLIETTE

JUSTICE me GUIDE

L'ACTION POPULAIRE

Valois abbé O.
Directeur

●●●●●●
...oppement et impressions ●●●●
service de 12 heures
Pharmacie Gadoury
Oct. Gadoury, prop.
●●●●●● 419, NOTRE-DAME
●●●●●● Voisin du B. de P.

VOL. XXX, No 3 — JOLIETTE, JEUDI 26 FEVRIER 1942 — TROIS SOUS LE NUMERO

Répondre : NON

Le sort en est jeté: nous aurons à répondre à la question du plébiscite dans quelques semaines. D'aucuns auraient pensé que le résultat des élections partielles fédérales, "la mort politique" de M. Meighen et la division de la députation libérale sur la question, auraient déterminé M. King à abandonner son projet devant une opinion suffisamment claire. Mais, il n'en est rien, et nous aurons le plébiscite.

Tous savent qu'aux élections fédérales de mars 1940, le parti libéral fut élu après une campagne où les chefs et les autres s'engagèrent à ne jamais imposer le service militaire obligatoire pour outremer, ajoutant, pour ce qui est de plusieurs ministres dont les honorables Lapointe, King et Cardin, qu'ils ne seraient jamais d'un gouvernement qui imposera telle mesure. Mais les temps ont changé, la guerre s'est rapprochée de nous et nous avons intensifié notre effort de guerre. Aussi, notre gouvernement, voyant approcher le temps où il sera peut-être dans l'obligation d'imposer la conscription pour outre-mer, et ne voulant pas, par ailleurs, manquer à ses promesses, désire être délié de ses engagements. Et, comme moyen d'avoir les mains libres, de diriger notre effort de guerre à sa guise, notre gouvernement a choisi le plébiscite. On nous posera donc la question suivante, dans les deux langues, cela va de soi, et nous ne pouvons pas comprendre comment il pourrait en être autrement:

"Etes-vous disposé à relever le gouvernement des obligations résultant de ses engagements passés restreignant les méthodes de recrutement pour le service militaire?"

Comme on le voit, la question n'est pas directe, mais assez claire. Les intentions du gouvernement ne sont pas plus claires que la question qui nous sera posée, mais il est certain qu'en répondant oui, nous mettrons nos représentants en position de passer la conscription pour outre-mer, et qu'en répondant non, nous les tiendrons pour engagés sur leur honneur à respecter leur parole. Il nous appartient donc de signifier clairement notre volonté au jour venu.

L'opportunité du plébiscite, la réponse à lui donner, l'opportunité et les dangers de la conscription pour service outre-mer ont donné lieu à un long débat aux Chambres des Communes. Ceux qui lisent "Le Devoir" ont été particulièrement bien renseignés et tenus au courant de tout ce qui s'est dit et des votes nombreux qui furent pris en cette occasion. Il est à noter que nombre de nos représentants, oubliant l'opinion connue de leurs mandants, par esprit de parti ou par intérêt personnel, non seulement négligèrent d'exprimer sincèrement leur opinion, mais votèrent avec le gouvernement, appuyant ainsi indirectement une loi possible et même probable de service obligatoire pour outre-mer. Voici les noms des députés canadiens-français qui s'opposèrent franchement à la conscription pour outre-mer:

MM. Jean-François Pouliot (Témiscouata); Maxime Raymond (Beauharnois - Laprairie); Edouard Lacroix (Beauce); Wilfrid Lacroix (Québec - Montmorency); Charles Parent (Québec-Ouest et Sud); Pierre Gauthier (Portneuf); Lionel Bertrand (Terrebonne); Maurice Bourget (Lévis); Emmanuel D'Anjou (Rimouski); Louis-Philippe Lizotte (Kamouraska); Liguori Lacombe (Deux-Montagnes); J.-S. Roy (Gaspé). Ces douze ont voté contre le discours du trône. Ajoutons que six députés de la C.C.F. et un conservateur ont voté, avec les douze, ont protesté contre la déclaration du président de la Chambre prétendant que l'amendement de M. Pouliot était hors d'ordre.

Autant de noms et de faits à retenir. Cela ne rappelle-t-il pas l'amendement Barrette alors qu'un petit nombre des nôtres osèrent s'affirmer?

Pourquoi nous devons répondre non au plébiscite et pourquoi nous sommes et devons être irréductiblement opposés à la conscription pour outre-mer? Les raisons sont les mêmes. Qu'il suffise de les énumérer brièvement.

Le volontariat fournit au Canada suffisamment d'hommes pour la conduite de notre effort de guerre. Les chiffres officiels en font foi.

Nous avons besoin de tous nos hommes pour la défense et la protection de notre vaste pays. En cas d'attaque japonaise ou allemande, n'aurons-nous même pas la pressante obligation d'appeler à notre aide l'armée des Etats-Unis? Nous ne voulons pas que se répète pour le Canada le triste et tragique fait australien. Nous savons que la patriote Australie a semé ses braves soldats, ses meilleurs, sur toutes les parties du monde, depuis le début du conflit. Mais voici que les Japonais menacent sérieusement l'Australie, dévastant tout sur leur passage et que ce pays aurait maintenant besoin de tout son monde pour faire face à la situation. Le sort de l'Australie privée du gros de son armée est précaire. Pourquoi ne pas profiter de la leçon?

Ajoutons que, eu égard à notre population et à nos ressources matérielles, notre effort de guerre en hommes et en matériel est suffisant sans la conscription pour outre-mer. On l'a dit, M. Churchill l'a dit lui-même. Notre effort de guerre dépasse celui des autres pays.

Il ne faut pas exposer le Canada à la ruine ni à la désunion par une mesure extrême et dont les Canadiens ne veulent pas, ainsi qu'en fait foi l'élection de 1940.

Nous sommes sincèrement convaincus que dans le cas du plébiscite, il ne s'agit nullement d'intérêts politiques, mais d'une question vitale pour notre pays. Le fait que M. Hanson, chef conservateur et M. Cardin, ministre et chef libéral pour notre province, conseillent de voter oui au plébiscite devrait nous amener à réfléchir.

Au plébiscite nous répondrons donc: NON.

Paul BRIEN.

● *RECUPERATION*

Message très important

Notre campagne de récupération est organisée d'une manière permanente, grâce à la générosité du Conseil de ville de Joliette.

1ère collection mardi, le 3 mars

Nous ferons distribuer dans chaque foyer une carte comme le modèle ci-joint. Si par erreur, vous n'en avez pas reçu, veuillez nous aviser, et nous vous en ferons parvenir une.

CONSERVEZ CETTE CARTE

RECUPEREZ

CHIFFONS, METAUX, CAOUTCHOUC, PAPIER, ALUMINIUM, OS, VERRE, MAGAZINES.

Tout ce que vous jetez peut servir

Des voitures feront la collection à vos portes le 1er mardi et le 3ème mardi de chaque mois. Déposez vos objets devant votre porte les journées indiquées ou bien affichez le dos de cette carte dans votre vitre de porte et un camionneur entrera prendre ce que vous aurez à disposer.

LE PAYS A BESOIN DE TOUT. AIDEZ LE COMITE DE RECUPERATION EN SERVANT VOTRE PATRIE.

Pour renseignements consultez
J.-H. SANSREGRET, gérant — Tél. 238

Nous apprécions beaucoup l'aide que vous nous accorderez.
LE COMITE DE RECUPERATION.

L'Emprunt va bon train dans la ville

IL POURRAIT ALLER MIEUX DANS LA CAMPAGNE

Comme on l'a déjà annoncé l'objectif à atteindre dans le comté de Joliette pour le 2ème Emprunt de la Victoire serait de $275,000, dont $168,500 pour la ville de Joliette et 106,500 pour les autres paroisses du comté.

Le Comité d'organisation pour le comté nous faisait tenir ce matin les nouvelles suivantes:

Actuellement, les commandes en dehors des industries s'élèvent à $75,000 et plus dans Joliette et environ $20,000 dans les autres paroisses, ce qui donne le chiffre de près de $100,000,00 soit environ 34% de l'objectif.

Il est regrettable que nous ne connaissions pas encore le montant des commandes fournies par les employés dans les industries; on nous apprend que ces commandes sont très bonnes et dépassent même l'objectif fixé, ce qui, ajouté aux chiffres connus, doit élever de beaucoup le pourcentage total.

Que les gens de la campagne s'y mettent pour de bon et l'objectif sera atteint, dépassé même.

Les retraites paroissiales

● *A LA CATHEDRALE*

Les RR. Pères Pierre - André Ouellet et Marcellin Néron, de la communauté des Pères Rédemptoristes, respectivement Procureur de la maison religieuse d'Aylmer et Procureur provincial des Pères de Ste-Anne de Beaupré, sont les prédicateurs de la retraite paroissiale annuelle commencée depuis dimanche le 22 et devant se terminer le 22 mars. La présente semaine est consacrée aux dames qui suivent avec grande assiduité les exercices du matin et du soir.

Dimanche prochain, commencera avec l'exercice soir, la retraite des hommes.

● *A ST-PIERRE*

Deux Pères de la Compagnie de Marie de Montfort, prêchent la retraite des dames et demoiselles cette semaine: ce sont les RR. PP. Besnard et Burque. La semaine prochaine, ils prêcheront pour les hommes et les jeunes gens.

● *AU CHRIST-ROI*

Les RR. PP. Jean Cabana et Georges Lanoix, Oblats de Marie Immaculée sont les prédicateurs de la présente retraite paroissiale qui durera deux semaines, du 22 février au 8 mars.

Partie de cartes le 12 mars

A ST-FELIX DE VALOIS

Les membres du Conseil de l'Amicale du Pensionnat, aidés de quelques jeunes filles, organisent une partie de cartes au profit de l'éducation.

Cette soirée aura lieu, à la salle paroissiale, le 12 mars prochain, sous la présidence d'honneur de M. le chanoine E. Lachapelle, curé.

Donc, bienvenue à tous au soir de la mi-carême, à 8 hres.

Les billets d'entrée sont de 25c. et donnent droit au tirage d'un magnifique prix. 26fév. 2 fs.

Retraite pour jeunes filles

Les dirigeantes de la J.I.C.F. organisent une retraite qui sera prêchée aux jeunes filles de Joliette, par le R. Père Lorenzo Gauthier, c.s.v., du 23 au 26 mars prochain. Prière de s'inscrire d'avance en s'adressant à Mlle Gisèle Piette, tél. no 269 ou à Mlle Ghislaine Courteau, tél. no 986.

Gagnante d'un concours de Radio-Canada

Jeannette St-Jean, élève de 6e, à l'école paroissiale de la Congrégation de Notre-Dame de Joliette a gagné le prix d'un récent concours de cartographie organisé pour les élèves des écoles et collèges sous les auspices de Radio-Canada. Il s'agissait de dessiner une carte de la ville de Montréal, dans ses grandes lignes, et d'y indiquer le plus précisément possible l'endroit où se trouve le monument de Maisonneuve.

Nos félicitations à l'heureuse gagnante.

LE 2 MARS

66ème anniversaire de naissance et 3ème anniversaire de pontificat de

SA SAINTETE PIE XII.

Prions pour notre Père glorieusement régnant.

Récollection

La récollection mensuelle, pour le clergé diocésain aura lieu mardi le 3 mars prochain à 3 hres et sera précédée d'une heure d'étude d'Action catholique en équipes.

19 f. 2 fs

BILLET DE SEMAINE

Pas d'argent: pas de suisse...!

Jeudi soir dernier, à l'assemblée de la Chambre de commerce des Jeunes de Joliette, M. Antonio Barrette, M.A.L., a présenté une causerie intitulée "Une loterie provinciale pour fins éducationnelles".

Ce plaidoyer d'un ouvrier en faveur d'une aide financière plus considérable à l'éducation dans notre province prend une signification particulière...

Nous y sommes vivement intéressés.

Avant d'imposer des réformes radicales, proposées dans bien des milieux, il faut, en toute justice, accorder d'abord aux institutions existantes les moyens de progresser.

* * *

Nos universités canadiennes-françaises ne sont pas riches, elles sont même pauvres; elles n'ont pas à leur disposition les sommes nécessaires pour pousser à fond l'enseignement des sciences et des arts.

Dans leurs recherches privées nos savants ne sont pas libres; ils sont liés au prosaique devoir de chercher d'abord ce qui paie pour vivre.

Toutefois, quelques industries soucieuses d'accroître leur rendement mettent à la disposition d'experts, techniciens ou autres, des budgets appréciables dans le but de transformer des recherches scientifiques en sources de profits.

* * *

L'enseignement secondaire souffre d'un mal semblable.

Sans doute, il y a eu progrès depuis une quinzaine d'années. Ce progrès est né le plus souvent des sacrifices presque héroïques de nos maisons d'éducation et de nos éducateurs. Pour moderniser les cours, appareiller des laboratoires et des studios, on a orienté des professeurs de talent vers des universités étrangères; des résultats sont apparus, mais on a obéré libéralement des budgets forcément restreints.

Ces licenciés en sciences et en arts, de retour au pays et dans leurs institutions ont dû acclimater les théories qu'ils avaient assimilées, à la pratique et à l'enseignement dans des laboratoires moins outillés que ceux qu'ils venaient de fréquenter.

* * *

L'enseignement technique en est encore à sa première enfance. Son progrès en âge entraînera des besoins proportionnés. La fréquentation plus nombreuse et plus encouragée des écoles industrielles et agricoles bien organisées nécessitera plus de professeurs et plus d'outils; tout cela devrait se faire avec le concours financier provincial.

* * *

L'enseignement primaire, base de la culture et premier jalon du savoir, est souvent mis à la ration. Les commissions scolaires ne peuvent ou n'osent pas prélever des taxes nécessaires. Dans le choix des instituteurs ne se laisse-t-on pas souvent guider par une question de salaires plutôt que par celle de la compétence.

L'enseignement rural en retour de la grande responsabilité d'instruire les enfants de nos campagnes, offre un salaire dérisoire: $300.00 par an à l'institutrice et souvent moins que cela, tandis que dans la province-soeur pour le même service on paie $900.00 et plus.

* * *

A peu d'exceptions, le coût de l'enseignement universitaire, de l'enseignement primaire supérieur, de l'enseignement secondaire, est cependant si élevé pour le chef de famille pauvre, père de plusieurs

(à suivre à la dernière page)

Arthur Leblanc reviendra à Joliette

Ce violoniste renommé reviendra probablement au début de mai et présentera un concert au public. — La Société des Concerts en prendrait l'organisation.

Le Bureau de direction de la Société des Concerts s'est réuni hier soir à l'hôtel de ville pour déposer aux archives le rapport de toutes ses activités au cours de la dernière saison, pour élire ses officiers, et décider de trois concerts qui pourraient être présentés sous peu.

M. Paul Boucher s'est dit heureux du travail accompli; M. Zénon Michaud a donné son rapport financier; M. Paul Brien a résumé la campagne de publicité.

LE COMITE

M. Paul Boucher, sur les instances de tous les membres présents a accepté de nouveau la présidence. M. Paul Dionne démissionne du poste de secrétaire, M. J.-L. Bourassa occupera ce poste. M. Z. Michaud s'est vu confier pour un autre terme, la trésorerie.

CONCERTS A L'HORIZON

Le dimanche des Rameaux, la Société des Concerts patronnera probablement un concert sacré, offert par la maîtrise de St-Viateur d'Outremont. Au début de mai, Arthur Leblanc reviendra, sous les auspices de notre Société. Puis, Me Robert Tellier, avec le concours de certains membres organisera un concert d'artistes de Joliette qui sera présenté selon toute probabilité dans la salle de la Congrégation Notre-Dame.

Retraite pour dames

Du 1er au 4 mars, au Monastère de l'Immaculée Conception, le R. Père Robert Fortin, s.s.s., prêchera les exercices d'une retraite pour dames. Prière de s'inscrire au plus tôt en s'adressant à Mme Lucien Dugas ou à Mme Lazare Goule, Joliette.

Prochain concert

A LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

Le concert annuel des grandes élèves du couvent de la Congrégation de Notre-Dame aura lieu le mardi, 3 mars prochain, à 8 hres p.m. Les amis de cette institution sont cordialement invités à venir encourager par leur présence les élèves musiciennes et leurs professeurs. Un programme des plus variés promet un régal artistique aux amateurs de belle et bonne musique.

Les autorités de la maison, toujours reconnaissantes du sympathique appui que lui apporte le public joliettain, compte cette fois encore sur l'honneur d'une nombreuse assistance. L'audition musicale est sous la présidence de M. le chanoine L.-P. Lamarche, curé de la Cathédrale. L'entrée est de 35 sous.

Un succès complet

LORS DE L'EXERCICE D'OBSCURCISSEMENT A JOLIETTE

Nous sommes heureux de nous faire les porte-paroles des officiers du Comité du C.P.C. de Joliette, afin de remercier la population pour son entière collaboration lors du 1er exercice général d'obscurcissement (il paraît que le mot obscurcissement est plus correct que "obscuration") qui eut lieu dimanche soir dernier, de 9 hres à 9 h. 30.

Les résultats sont excellents. Chacune des 10 zônes qui partagent la ville a été desservie par une équipe de surveillants qui se sont très bien prêtés aux diverses manoeuvres des préparatifs et de l'action durant l'alerte. Et les particuliers d'autre part ont très bien répondu, en éteignant leurs lumières, ou en faisant l'obscurité complète à l'extérieur de leur maison et en arrêtant toute circulation dans les rues de la ville. Les rares cas d'insoumission ne sont qu'apparents: les gens croyaient avoir suffisamment bouché leurs fenêtres alors qu'il n'en était pas ainsi. Immédiatement, sur avis des membres du C.P.C. ils se conformèrent.

On évalue à environ 275 le nombre des personnes qui ont prêté leur concours au C.P.C. tant dans le corps de surveillance que dans le corps ambulancier et aux postes de secours.

Le Conseil de ville souscrit $2.000 à l'Emprunt de la Victoire

ASSERMENTATION DES ECHEVINS ELUS: DISCOURS DE CIRCONSTANCES — M. NARCISSE HOTTIN, MAIRE-SUPPLEANT — FORMATION DES COMMISSIONS D'ADMINISTRATION POUR 1942

"Je suis content de vous offrir le témoignage d'appréciation que toute la ville, en m'élisant, a accordé au Conseil, car durant la lutte, je n'ai pas défendu ma personne, mais le Conseil tout entier".

C'est en ces termes que M. le Dr Jos. Lafortune s'est adressé au Conseil lundi en remerciant S. H. M. le Maire pour sa présentation. *Voici d'abord en résumé ce qu'a dit M. Boisvert:*

"Je regrette avec vous tous le départ de M. l'échevin Riopel qui pendant plusieurs années a représenté dignement son quartier, je regrette aussi le départ de M. Jérémie Chaput. M. Chaput, dans les quelques mois qu'il a siégé au Conseil s'est montré homme d'affaires sincère et éclairé. Nous aurions regretté que M. le Dr Lafortune ne fût pas revenu, mais le sort nous a favorisés. Nous trouvons en M. Beaudry un homme actif et distingué, en M. Boucher, le Conseil acquiert un échevin qui fera valoir ses qualités d'homme de jugement".

M. LE DR LAFORTUNE

"Le hasard a voulu que je fusse dans la dernière élection l'unique défenseur de la conduite du Conseil, le seul à dire à la population la droiture et l'esprit de justice de tous les échevins qui avaient siégé avec moi. Je reviens content d'avoir gagné, parce que je n'ai pas défendu ma personne, mais le Conseil tout entier. Je vous offre comme gage de ma conduite future, celle du passé et vous remets le témoignage d'appréciation de toute la population".

M. GILBERT BEAUDRY

"Je réalise parfaitement que la tâche de gouverner la ville demande de l'expérience. Pour cette raison j'ai recours à l'aide précieuse de M. le Maire et de tous les échevins. Avec ce concours je suis sûr que notre ville avancera vers le progrès."

M. LEON BOUCHER

"Je témoigne officiellement ma reconnaissance à ceux qui m'ont élu. Je m'impose le devoir de faire ce qu'ils attendent de moi: suivre à la lettre les engagements que je viens de prendre; occuper mon poste avec honnêteté et fidélité, au meilleur de mes capacités et de mon jugement".

* * *

DEMANDE VERBALE

M. Eugène Perreault demande au Conseil la faveur de vider des cours de particuliers avec sa voiture à neige et ses chevaux, sans payer le permis requis. A la rigueur M. Perreault consentirait à payer un permis partiel. M. le Maire lui répond que la ville ne peut consentir cette faveur. Le règlement des permis couvre tous les charretiers, sans exception. Il n'existe pas non plus de permis partiel.

Objectant que des charretiers étrangers viennent dans notre ville transporter de la glace pour les entrepreneurs sans payer de permis, M. Perreault demande qu'on tienne envers lui la même conduite.

"C'est un cas de force majeure, réplique M. le Maire; les marchands de glace doivent se pourvoir rapidement, ils n'ont que trois semaines pour le faire, tous les charretier de la ville ne suffiraient point, et d'autre part, les étrangers ne viendraient pas s'ils étaient forcés de payer une licence pour seulement trois semaines. Nous serions privés de glace".

* * *

LES COMMISSIONS

FINANCES. — Président: M. E. Beaulieu; membres: MM. Hottin, Lafortune et Marcotte.

VOIRIE. — Président: M. A. Forest; membres: MM. Hottin, Champoux et Beaulieu.

ELECTRICITE: Président: M. N. Hottin; membres: MM. Lafortune, Lesage et Beaudry.

URBANISME ET AQUEDUC. — Président: M. C.-B. Marcotte; membres: MM. Champoux, Lafortune et Boucher.

INCENDIES ET POLICE. — Président: M. H. Champoux; membres: MM. Hottin, Forest et Beaudry.

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Président: M. G. Lesage; membres: MM. Beaulieu, Lafortune et Beaudry.

PUBLICITE ET INDUSTRIE. — Président: M. L. Boucher; membres: MM. Beaulieu, Marcotte et Lesage.

HYGIENE: Président: M. Dr Jos. Lafortune; membres: MM. Forest, Marcotte et Boucher.

MARCHE. — Président: M. G. Beaudry; membres: MM. Forest, Champoux et Boucher.

M. le Maire fait partie, de droit, de tous les comités.

* * *

LA VILLE PRETERAIT $2,000.

A l'Emprunt de la Victoire, la ville prêtera $2,000, dès que la Commission des Affaires municipales lui en aura donné l'autorisation. Ce n'est qu'une formalité, car au premier emprunt la ville avait obtenu facilement cette permission.

L'Emprunt à travers le pays $361,969,050

Mardi matin, des quartiers généraux de l'Emprunt de la Victoire à Ottawa, on était déjà en mesure d'annoncer que la moitié de l'objectif de $600,000,000 était atteinte, un peu dépassée même et que la province de Saskatchewan avait déjà dépassé de $400,000, son objectif de $8,000,000.00.

Et un télégramme en provenance du comité des relations publiques, reçu hier après-midi à notre bureau, nous annonçait que le total des souscriptions dépasse maintenant les trois cinquièmes de l'objectif global puisqu'il a atteint $361,969,050.

Ce montant représente des milliers de souscriptions individuelles de même que les commandes de nos importantes sociétés commerciales industrielles et financières.

Parmi les plus intéressantes souscriptions signalées hier on note celle du Pacifique Canadien au montant de $10,000,000. — La plus forte commande enrégistrée à date est celle de la Metropolitan Life Insurance Co., au montant de $20,000,000.

Aux dernières nouvelles l'organisation locale de l'Emprunt exprime des craintes sur le succès dans le district. La réponse des industries à date est excellente mais pour atteindre l'objectif, il faut encore beaucoup de travail.

En dehors des industries, la réponse n'est pas aussi encourageante; plusieurs ont déjà souscrit mais des montants moindres qu'au dernier emprunt, et le grand nombre n'a pas encore souscrit. C'est à ce groupe que ce message s'adresse.

A tous ceux qui n'ont pas encore souscrit, nous demandons instamment de bien réfléchir avant de refuser les solliciteurs. *N'attendez pas qu'il soit trop tard!*

Chez les Chevaliers

La prochaine assemblée aux salles des Chevaliers aura lieu le mardi 3 mars, à 8 h. 30 p.m. Les Chevaliers se feront un devoir d'y assister.

Salle académique du Séminaire

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE

"LA GALERE DU RENEGAT"

DRAME AVEC MUSIQUE

interprété par les élèves de philosophie jr

sous la présidence de

SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU

le mercredi, 4 mars, à 8 heures

Tous les sièges sont réservés aux prix de 35 et de 25 cents.
Les billets sont en vente à la Procure

Répétition pour les enfants

LE SAMEDI 28 FEVRIER, A 3 H. 30

la
Canada Life
vous incite à
PLACER dans la VICTOIRE...
Maintenant

Au Séminaire

Chronique 767

● 15 FEVRIER

Le dimanche de la Quinquagésime ramène au Séminaire, pour la 22e fois consécutive, cette année, les cérémonies des Quarante-Heures. Le R. Père Cléophas Dumontier, c.s.v., ancien élève, ancien professeur, préfet des Etudes et assistant-supérieur, actuellement curé de la paroisse du Christ-Roi, de Joliette, chante la grand'messe d'ouverture, assisté de deux de ses anciens élèves, les Pères Robert Valois, c.s.v., et Raoul Duchesne, c.s.v., comme diacre et sous-diacre. Le concours des diverses organisations de la maison fait de cette fête annuelle en l'honneur du Très Saint-Sacrement, un événement qui laisse chez tous les plus favorables impressions, heureux mélange de désintéressement, de dévouement, de piété et même de sacrifices. Les sacristains ont préparé une parure qui, encadrant bien l'ostensoir, place l'Hôte royal sous le manteau de sa dignité; la chorale ne contribue pas peu aux émotions de nos âmes: professeurs et élèves se remplacent à tour de rôle aux pieds du Maître; il en résulte un choix de faveurs spirituelles dont bénéficie toute la communauté, et ce *ad majorem Sanctissimi Sacramenti gloriam*.

L'étude de 11 hres est supprimée. Au cours de l'après-midi, les élèves assistent à la cérémonie de la bénédiction d'un drapeau devant l'hôtel de ville.

A 4 h. 30, M. l'abbé Samuel Lesage est nommé pour officier au chant des Vêpres du Très Saint-Sacrement, en la veille de sa fête patronale. Après la prière du soir, M. l'abbé Gérard Cocerre donne le sermon et le Père Supérieur lit l'amende honorable.

● 16 FEVRIER

Deuxième jour des Quarante-Heures. M. l'abbé Eugène Dumontier chante la grand'messe, à 8 h. 15. La classe est régulière ensuite jusqu'à l'heure des Vêpres. Le Père Raoul Duchesne préside le chant des Vêpres. Le soir, le Père Paul Duclos, c.s.v., recruteur de la Maison Provinciale de Joliette, donne le sermon.

Après dîner, le Père Supérieur préside à l'inauguration des cours de menuiserie pour les élèves de Méthode et de Syntaxe. Ces cours seront sous la direction du Fr Edgar Plante, c.s.v., et se donneront aux ateliers du Séminaire.

● 17 FEVRIER

Clôture des Quarante - Heures. Son Excellence Mgr l'Evêque assiste au trône; le R. Père Supérieur remplit les fonctions de prêtre assistant; le R. Père Alphonse Sylvestre, c.s.v., et l'abbé Wilfrid Gervais celles de diacre et de sous-diacre d'honneur. M. le chanoine Odon Archambault, curé de St-Pierre de Joliette, chante la grand'messe, assisté des abbés Léo Hénault et Léo Gamache. M. l'abbé Lucien Sylvestre, secrétaire de Son Excellence, dirige les cérémonies.

Cette après-midi, le doyen du personnel, le Fr. Joseph Descôtes, c.s.v., part pour l'hôpital St-Eusèbe, où il suivra quelques traitements de nature à enrayer l'épidémie de clous qui, depuis quelque temps, s'acharne à son occiput.

● 18 FEVRIER

Les Cendres. Le R. Père Louis-Joseph Lefebvre, c.s.v., assistant-supérieur et préfet des Etudes, assisté du P. Raoul Duchesne, c.s.v., et de l'abbé Antonio Ricard, chante la grand'messe après la cérémonie de la bénédiction et de l'imposition des cendres. La classe commence après la messe.

● 19 FEVRIER

Ce soir, après la prière, le R. Frère Adrien, c.s.c., directeur des Cercles des Jeunes Naturalistes, donne aux élèves, à la salle académique, une conférence avec projections lumineuses.

● 21 FEVRIER

Ce soir, le Frère Joseph Descôtes, c.s.v., nous revient de l'hôpital St-Eusèbe en bonne voie de guérison.

* * *

In nous fait plaisir d'offrir aux lecteurs de la chronique un article qui nous vient du local des Scouts du Séminaire:

LES SCOUTS EN PROGRES

Chacun sait que le nouveau candidat au scoutisme s'appelle "novice". Il doit faire effort pour connaître les premiers éléments du mouvement et alors il est admis à faire sa promesse scoute, pour prendre officiellement le titre de "aspirant". Ce n'est qu'après les épreuves de "seconde classe", qu'il a droit au titre de "scout".

Il ne faudrait pas pour autant croire qu'il n'a rien à apprendre ensuite. Tout au contraire. Les scouts du Séminaire en savent quelque chose, eux qui actuellement travaillent ferme à conquérir "la première classe", qui doit en faire des scouts complets.

Détaillons un peu le chemin à parcourir par ceux qui ambitionnent ce titre. Ils doivent cultiver et l'esprit scout et la technique, puisque les deux sont essentiels pour le scout.

L'esprit scout réclame la franchise, le dévouement, la pureté. En effet, on a déjà comparé l'esprit scout à un levier dont le point d'appui serait un triangle ayant pour base la franchise et la pureté, et comme sommet, le dévouement. Ce magnifique levier, mu par l'esprit scout soulève chaque jour les "B.A." qui sont les premières obligations du scout. C'est donc dire que le fondement de l'esprit scout, c'est le dévouement. La promesse, la devise, la loi sont là pour nous en convaincre: "Le scout est fait pour servir et aider son prochain". C'est tellement le devoir d'un scout de servir, que s'il ne sert pas, il devient un rouage inutile et même nuisible dans le grand engrenage scout... "Scout à la maison, scout au local, scout dans les jeux, scout dans les prières, scout partout, il ne faut dire que scout, c'est-à-dire prêt à servir, en tout temps et en tout lieu..."

Par la technique, le scout sera plus prêt à servir, car, à mesure qu'il avancera dans ses épreuves, le scout acquerra des connaissances nouvelles, il deviendra plus utile, on aura alors plus de confiance en lui, on réclamera ses services. C'est entendu que le scout ne met pas en dehors de son programme les grands sauvetages, mais sa technique est encore plus pratique, parce qu'elle le rendra apte à tout, débrouillard en toutes circonstances, "plein de plans" capables de ces multiples petits services qui souvent font grand bien.

Ainsi le scout qui se perfectionne dans les jeux d'observation de kim, n'envisage pas l'heure de devenir détective ou héros de roman policier, mais il cultive déjà cette qualité du coup d'oeil qui fait le bon écrivain. Le secourisme ne vise pas les heures de bombardement, mais l'hygiène pratique de tous les jours et les premiers soins des accidents ordinaires de la vie. C'est ainsi que chacune des techniques coopérera à faire du scout non seulement un type de caractère, mais en plus, un compagnon qui est prêt à tout.

C'est donc avec plaisir que nous constatons le sérieux de plusieurs scouts du Séminaire qui travaillent actuellement avec ardeur à conquérir leur PREMIERE CLASSE.

Abeille CONSTANTE,
de la patrouille des CERFS.

* * *

● DE PASSAGE AU SEMINAIRE

Le 7, le Père Clémentien Piette, o.f.m. (1916-1923), procureur des missions, de Montréal.

— Le 8, le R. Père Albert D'Amours, c.j.m., provincial des Eudistes, de Laval-des-Rapides.

— Le 9, M. l'abbé Clément Morin, p.s.s. (1919-1926), professeur au Grand Séminaire de Montréal.

— Le 10, le Père Conrad Marcoux, d.p.b. (1929-1936), vicaire à Mountain St-Patrick, Ont., et M. l'abbé Mathias Robert, (1908-1915), curé de Saint-Viateur d'Anjou.

— Le 14, le Père Lorenzo Gauthier, c.s.v., prédicateur, de Montréal. A l'occasion du festival sportif des élèves, le Père Supérieur reçoit le R. Père Provincial, MM. les députés C.-E. Ferland et Antonio Barrette, M. J.-M. Savignac, de Montréal, M. Victor Masse et le chef Valmore Lapierre, de Joliette.

— Le 15, le R. Père Marie-Hervé Hamelin, c.s.v. (1892-1899), d'Outremont. M. l'abbé Eugène Desrochers (1920-1927), vicaire à St-Paul de l'Industrie.

— Le 16, le R. Père Louis-Philippe Fafard, M. le chanoine J.-Hector Désy, curé de Berthier, MM. les abbés Ovila Landry, de Trois-Rivières et J.-Cuthbert Fafard, curé de Mascouche.

— Le 18, le R. Père Léopold St-Georges, o.m.i. (1900-1908), supérieur de St-Pierre Apôtre, à Montréal; le R. Père Fortunat Laurendeau, s.j. (1890-1891 ; 1892-1897 ; 1898-1899), du collège Brébeuf, de Montréal; le R. Fr. Viateur Durand, c.s.v., directeur des Etudes de la province de Montréal; M. A.-E. Goyette, chef du Conseil municipal, de Montréal; de même que plusieurs prêtres du diocèse, venus à la conférence ecclésiastique du Vicariat forain de la Cathédrale.

● FELICITATIONS

A Me Léo Pelland, C.R., (1904 - 1911), professeur de Droit à l'Université Laval de Québec, qui vient de publier dans les Tracts de l'Ecole Sociale Populaire, le travail qu'il présentait l'automne dernier à la Semaine Sociale de Québec, sur "l'Action catholique et la Politique".

— Au notaire Gaétan Valois, (1904-1907), de Lachute, à l'occasion de la causerie qu'il donna au Cercle Universitaire, de Montréal, lors de la récente réunion des Anciens du Séminaire.

— A MM. Alcidas Ricard, M.D. (1905-1915) et Moise Clermont, M.D., (1916-1923) qui ont été élus respectivement président et vice-président du bureau médical de l'hôpital Général de la Miséricorde, lors des récentes élections de ce bureau, à Montréal.

— A M. l'abbé J.-Alexandre Champoux (1895-1902), que Son Excellence Mgr l'Archevêque de Montréal vient d'appeler de la cure de St-Ambroise à celle de St-Charles.

— Aux RR. PP. Paul-Maurice Farley, c.s.v., assistant-provincial, et Georges Bergeron, c.s.v., du collège St-Joseph de Berthier, Lucien Comtois, c.s.v., du Scolasticat à l'occasion du 10ème anniversaire de leur ordination sacerdotale, le 20 février.

● SYMPATHIES

A MM. Gaétan Joyal (1938-1941) et Guy Joyal (1938-1939), à l'occasion du décès de leur frère, M. Jean-Léon Joyal (1938-1939), étudiant à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de Montréal, dont les funérailles eurent lieu à Mackayville, le mercredi, 11 février.

— A M. Pascal Lajoie (1894-1898) de l'Action populaire, à l'occasion du décès de son épouse, dont les funérailles eurent lieu à la Cathédrale, mardi le 17 février. La défunte était aussi la mère de M. Albert Lajoie (1927-1934), agronome de Joliette. Le R. Père Arthur Forest, c.s.v., représentait le Séminaire aux funérailles, ainsi que quelques professeurs, confrères de classe de M. Albert Lajoie.

— Aux RR. Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie, à l'occasion du décès de Soeur Marie-Basilide, qui fit partie du personnel du couvent du Séminaire, il y a quelques années; le R. Père Fabien Moisan, c. s. v., représentait le Séminaire aux funérailles, en la Maison Provinciale, le mercredi, 18 février.

— A M. Philippe Bérard (1901-1903), de St-Thomas de Joliette, à l'occasion du décès de son épouse. La défunte était la mère de MM. Ovide Bérard (1922-1924) ; Louis - Joseph. (1924-1928) ; Viateur (1928-1932) ; elle était aussi la soeur du R. P. Joseph Latour, c.s.v., (1894-1901 ; P. 1908-1909), ancien supérieur du Séminaire (1918-1923) et supérieur actuel du Sémianire de Gaspé; de M. C.-Auguste Latour (1901-1909), inspecteur d'écoles, d'Ottawa; et d'Ovide Latour (1907-1912), de Notre-Dame de Lourdes. Le R. Père Supérieur représente le Séminaire aux funérailles de Mme Bérard, en l'église de St-Thomas, le jeudi 19 février.

— Au R. Père Jules Poitras, c. s. c., supérieur provincial des Religieux de Sainte-Croix, à l'occasion du décès de sa mère, dont les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de Ste-Scholastique, samedi, le 21 février. M. l'abbé Paul Valois y représentait le R. Père Sylvestre Sylvestre, c.s.v., supérieur provincial de même que le R. Père Supérieur du Séminaire.

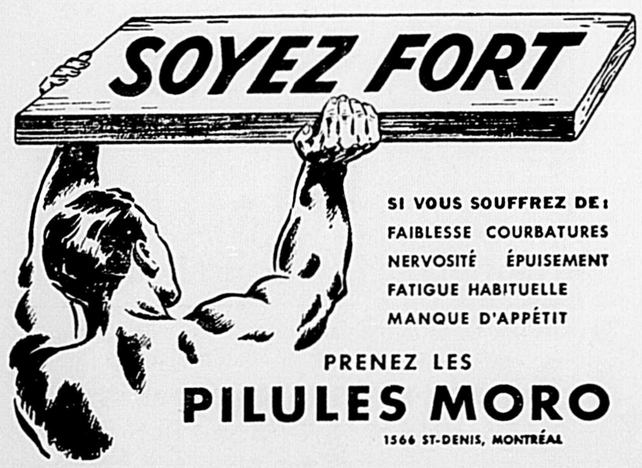

M. René Allard président fédéral de la J. A. C.

Du Secrétariat fédéral de la J. A. C. et de la J. A. C. F., nous parvenait, lundi, la nouvelle que des élections récentes tenues à la J.A.C. sous la présidence de M. l'aumônier C.-O. Rouleau, ont porté M. René Allard, de St-Alexis, président du comité fédéral de la J.A.C. Le nouveau président est bien connu surtout dans le secteur Montcalm où il avait la direction de la section florissante de St-Alexis. Nos félicitations et nos meilleurs souhaits d'un fructueux apostolat jaciste.

L'ancien président, Luc Forest, de St-Jacques, a dû démissionner, il y a quelques mois, pour aller vivre en dehors du diocèse. Ses bons services pendant son stage à la présidence, le font regretter vivement par tous les jacistes qui l'ont connu et ont pu apprécier son grand dévouement.

Neuvaine de la grâce

4 — 12 MARS

La neuvaine en l'honneur de S. François-Xavier, le grand apôtre des Indes et du Japon, a lieu du 4 au 12 mars. On l'appelle neuvaine de la grâce à cause de sa remarquable efficacité. Le grand saint a promis "que tous ceux qui du 4 au 12 mars imploreraient chaque jour son intercession auprès de Dieu, se confesseraient et communieraient pendant la neuvaine ressentiraient les effets de son crédit, en obtenant de Dieu tout ce qu'ils demanderaient pour leur salut et pour sa gloire".

En quel temps avons-nous eu plus besoin d'un tel crédit? Et quel meilleur protecteur, pouvons-nous invoquer, devant les dangers nouveaux qui nous menacent, que l'intrépide apôtre qui voua sa vie à la diffusion de la civilisation chrétienne dans les Indes et au Japon? Cette neuvaine peut se faire privément ou en commun. Aucune prière particulière n'est requise. (On peut se procurer le feuillet de la neuvaine en envoyant un timbre de 2 sous à l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel Est, Montréal).

L'Angleterre et le communisme

Les catholiques d'Angleterre continuent à mettre leurs compatriotes en garde contre les dangers moraux de l'alliance avec la Russie. Les déclarations de l'ancien ambassadeur américain à Moscou, Joseph-E. Davies et du secrétaire des affaires étrangères Anthony Eden les ont indignés. Celui-ci n'a-t-il pas déclaré qu'il ne voyait pas de différences entre l'idéal de la Russie et celui de l'Angleterre, et que leurs intérêts étaient communs. Comment, fait remarquer le secrétaire de l'Association catholique, M. Joseph Cummings, un Etat officiellement athée et un pays chrétien peuvent-ils s'unir pour construire un ordre nouveau? Et Barbare Ward, dans la revue The Sword of Spirit montre quelle place la religion chrétienne tient encore en Europe, comment elle est le lien le plus puissant entre les alliés et la base même sur laquelle pourra s'élever un nouvel ordre social. Mais remarque-t-elle, si l'alliance avec la Russie lui permet d'intervenir dans le règlement de la paix et de rejeter cette base, c'en est fini de l'Europe.

La conclusion c'est que les pays chrétiens doivent continuer à se protéger contre les partis communistes établis chez eux et qu'ils ne devront admettre la Russie à la conférence de la paix que si elle accepte le fait religieux et abandonne ses théories révolutionnaires.

Un Evêque missionnaire octogénaire

S. Exc. Mgr Joseph - Raphael Crimont, s.j., vicaire apostolique de l'Alaska, célébrait le 2 février dernier, à Juneau, son 84ème anniversaire de naissance. Bien qu'il soit depuis quarante-huit ans dans la mission de l'Alaska que Pie XI a appelée "la plus dure mission de l'univers", l'évêque octogénaire administre encore lui-même son vicariat. Sa longue vie tient du miracle. Scolastique jésuite à Amiens, les médecins ne lui donnaient pas un mois de vie. Mais Don Bosco dont la réputation de thaumaturge commençait à se répandre passa par le scolasticat. Le jeune religieux eut le privilège de servir sa messe. En le quittant, il lui dit: "Père Bosco, il paraît que le bon Dieu fait tout ce que vous voulez. Demandez-lui donc qu'il me laisse vivre pour que je devienne missionnaire". — "Avec plaisir, répondit le saint. Le bon Dieu entendra votre requête. Vous deviendrez missionnaire. Et chaque jour dans mon action de grâce, je me souviendrai de vous".

Le territoire de l'Alaska mesure un cinquième de celui des Etats-Unis. Mgr Crimont l'a visité d'un bout à l'autre, à une époque où les moyens modernes de locomotion comme l'avion, si utile aujourd'hui aux missionnaires n'existaient pas.

Savez-vous que ?

NOTRE SPECIALITE EST:
REPARATION DE LA MACHINE A COUDRE

SINGER
ET AUTRES MARQUES

Nous sommes indépendants de toute compagnie

Nous n'avons aucun intérêt à vous faire croire que votre machine usagée n'est plus bonne, pour vous en vendre une neuve.

Appelez tél. 226

Nous examinons gratuitement votre machine à coudre.

Notre ouvrage et nos prix défient toute compétition.

Delisle & Fils
25, Place Bourget Nord,
JOLIETTE
12 fév. 1 f. p.

INDEMNITE NOUVELLE OU SUPPLEMENTAIRE DU COUT DE LA VIE INTERDITE SANS AUTORISATION

Ordre du Conseil national du travail en temps de guerre aux employeurs et travailleurs:

L'employeur qui, antérieurement au 15 février 1942, n'avait pas versé d'indemnité de vie chère à son personnel ne peut commencer à en verser une à cette date ou subséquemment, ni l'employeur versant déjà une indemnité ne peut augmenter celle-ci, sans autorisation spécifique d'un Conseil du travail en temps de guerre.

Le versement éventuel d'une indemnité ou la variation de son chiffre dépendra de la déclaration en mai 1942 du Conseil national du travail en temps de guerre touchant tout changement de l'indice du coût de la vie d'octobre 1941 à avril 1942, sauf autorisation spécifique d'un Conseil du travail en temps de guerre à l'effet contraire dans cas particulier.

D'ordre du Conseil national du travail en temps de guerre,

HUMPHREY MITCHELL
Le ministre du Travail et président du Conseil national

Ottawa, Canada
15 février 1942

Décès de Mme Paul Germain

Vendredi dernier, le 20, Dieu rappelait à Lui Mme Paul Germain (Pierrette Vézina), âgée de 21 ans et 10 mois.

Mme Germain laisse dans le deuil son époux, comptable chez Vessot; ses parents: M. et Mme Pierre Vézina; plusieurs frères et soeurs, dont Mlle Raymonde, ainsi que MM. Gilles et Claude; aussi ses beaux-parents: M. et Mme Emile Germain, de Donacona; ses beaux-frères: MM. Jacques, François, Georges et Antoine Germain; ses belles-soeurs: Mlle Yvette, présidente de la section J.O.C.F., de Donacona, ainsi que Mlles Jacqueline, Catherine, Sébastienne et Gisèle Germain.

M. le vicaire Paul Laberge, de Donacona, fit la levée du corps et chanta le service accompagné de MM. les abbés Victor Amyot et Ferdinand Mousseau, comme diacre et sous-diacre.

Outre les personnes plus haut nommées, on remarquait au choeur M. l'abbé Prosper Lafortune; et dans la nef un bon nombre de parents venus de Donacona, de St-Hyacinthe et de Montréal, ainsi que plusieurs amis de Joliette.

Nos présentons nos sympathies.

L'Heure catholique

LHeure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, consacre actuellement ses émissions à l'allocution du Noel du Souverain Pontife. Ce "message de paix aux hommes en guerre" est commenté par le R. P. Adrien Malo, o.f.m. Il parlera le 1er mars de "la valeur réelle de nos forces spirituelles". Cette causerie a lieu à 2 hres, au poste C K A C. A 2 h. 20, allocution du R. P. Louis Mailhot, s.j., curé de l'Immaculée-Conception, en faveur de la campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises.

CANADIEN - NATIONAL -
Excursions

ALLER ET RETOUR DE JOLIETTE
VAL D'OR - - $12.90
AMOS: $13.10 LA SARRE: $14.70 NORANDA (ROUYN): $14.80
ALLER: 7.35 p.m. VENDREDI, 6 MARS
RETOUR: Jusqu'au MARDI, 10 MARS
NOTE: plus taxe fédérale

Voitures ordinaires. — Tarifs également réduits pour plusieurs autres endroits. Pour plus amples renseignements, consultez A. ROY, chef de gare. Tél. 115

Premier acier des nouveaux hauts-fourneaux Ford

MAINTENANT qu'elle a accru sa capacité de production par une addition apportée à sa fonderie de Windsor au coût de $1,500,000, la Compagnie Ford du Canada se prépare à répondre à la demande sans cesse croissante de camions, porte-mitrailleuses "Universal" et autres véhicules militaires. La photo reproduite ici fut prise récemment, au moment où le premier acier d'alliage sortait d'un des nouveaux hauts-fourneaux de l'usine. M. W. R. Campbell, président de la Compagnie, observe la première coulée, les yeux protégés de lunettes spéciales. A ses côtés se trouve M. J. E. Porter, directeur des travaux, tandis que M. P. Blackwood, chef de la fonderie, se tient debout, à gauche de l'ouvrier qui observe la température du métal en fusion à l'aide d'un pyromètre optique.

DEMOLISSEURS

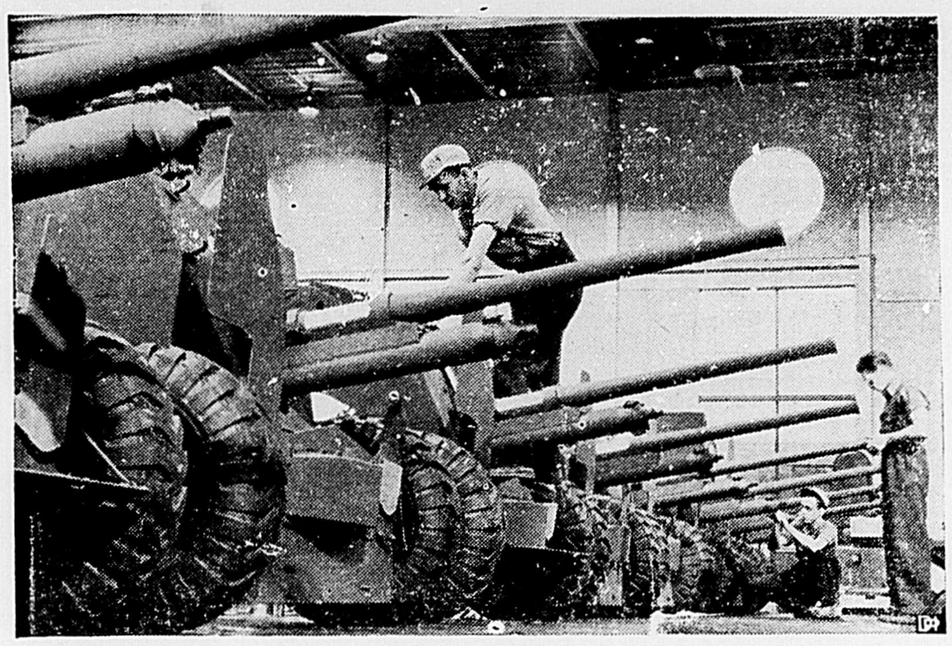

Fabrication en série de canons "deux livres" antitank dans une usine canadienne. Le Canada fabrique maintenant dix types de canon.

NOUVELLES DE L'ARMÉE

Journal de voyage d'un soldat canadien et Joliettain, en service outre-mer

Extrait d'une lettre adressée à un correspondant par M. Paul Paquin, fils de M. l'inspecteur J.-A. Paquin, de Joliette.

● OCTOBRE, LE 6, 1941

A quatre heures du matin tout le monde était sur le qui-vive, car dans quelques instants un groupe de Canadiens fr. seraient sur leur départ pour outre-mer. Comme de fait, à sept heures précises, un train militaire partait de . . . en destination de . . . avec au-delà de 700 hommes à bord. Le voyage se fit rapidement et sans incident.

● OCTOBRE, LE 7

Nous sommes descendus du train vers 3 hres, cet après-midi, et personne n'était fâché de pouvoir s'étirer les membres, car nous étions tous courbaturés. Nous avons été très chanceux en montant sur le bateau: vu que notre groupe était le plus petit, on nous a donné des cabines de première classe.

● OCTOBRE , LE 8

Nous avons laissé le quai ce matin, et, en ce moment, l'ancre est jetée dans la baie.

● OCTOBRE, LE 9

Aujourd'hui c'est le grand jour. Jour du départ vers un océan très large et ce qui nous attend d'ici la fin de la traversée, Dieu seul le sait.

● OCTOBRE, LE 10

Deuxième journée en mer: la température n'est pas trop méchante. Tous se sentent en bonne condition, jusqu'ici. En passant, je dois dire ici que dans ma cabine, il y a représentées six provinces du Canada, de l'Est à l'Ouest. En général nous sommes six par cabines, et on se demande qui va être le meilleur marin.

● OCTOBRE, LE 11

Aujourd'hui, le baromètre est plus que bas et la mer est loin d'être calme. Ça creuse l'estomac, une température comme celle-là. Vous devriez voir les repas que l'on prend, cinq par jour.

● OCTOBRE, LE 12

Les vagues sont jolies à voir, quarante à cinquante pieds de hauteur. Chaque fois qu'il en vient une, nous perdons les autres bateaux de vue. Le convoi se compose de sept navires sans compter l'escorte.

● OCTOBRE, LE 13

Aujourd'hui, c'est un peu mieux, la tempête a diminué. Mais ce qu'il y a de plus désagréable, c'est de coucher, tout habillé, en cas d'urgence, avec notre équipement près de nous et comme les lits ne sont pas larges d'avance, alors on est tassé.

● OCTOBRE, LE 14

Cet après-midi nous avons ri. Il y en a qui n'ont jamais embarqué à bord d'un navire, et nous les regardions se promener sur le pont, et à presque tous les deux pas, ils manquaient le pied car le bateau avait du roulis, et le pont disparaissait comme par enchantement sous leur pied. Pour comprendre l'effet que cela donne, il faut l'avoir expérimenté.

● OCTOBRE, LE 15

Température idéale aujourd'hui pour un sous-marin allemand, en quête de pâture. Très belle idée d'être surpris en pleine mer, me direz-vous. Eh bien, si je ne me trompe pas, plusieurs aimeraient bien voir un peu d'action, pour briser la monotonie du voyage.

● OCTOBRE, LE 16

Ce matin, 9 hres et 12 minutes, nous avons aperçu la terre. Nous somme arrivés cet après-midi à l'entrée de la rivière "X". Un peu désappointés, l'on s'attendait de voir un fleuve, mais au contraire, ce n'est qu'une très petite rivière.

● OCTOBRE, LE 17

Aujourd'hui nous écrivons "FINI" à notre journal du voyage car nous sommes descendus du bateau ce matin et il pleuvait à boire debout. Belle réception à faire aux Canadiens qui viennent prêter un coup de main.

Voilà en quelques mots les grandes lignes de notre traversée qui s'est opérée sans aucun incident. Nous avons été bien chanceux et nous osons espérer que les convois à venir auront la même chance.

Nous avons tous bien hâte que cette guerre soit finie. Ce qu'il y a de pire ici, c'est la pluie. Il en tombe tous les jours. Quant aux bombardements on n'en parle pas. Déjà plus de trois mois que je suis à . . . et nous n'avons rien eu encore. Par contre l'an dernier, ils ont passé un très vilain Noel, et en se promenant dans la ville, on peu voir les dégâts causés. Mais avec tout ça, il se fait tard et comme je dois me lever à 7 h. 30 demain, permettez-moi de vous dire:

Bonsoir et à la prochaine fois.

D'un Joliettain en service outre-mer.

Paul PAQUIN.

QUI SERA CHAMPION ?

Hier soir avait lieu le tirage au sort afin de savoir quel club rencontrerait le fameux Barbecue dans le détail.

Le sort a favorisé le Crabtree qui jouera jeudi soir à l'aréna de Joliette contre Barbecue.

L'autre joute entre l'Armée et le Vessot, ne sera pas une joute de salon, car les deux équipes possèdent de solides joueurs, et les deux équipes veulent représenter Joliette dans le détail Interprovincial Alphonse Therrien.

Une innovation dans ces joutes de détail. Comme dans la Ligue Nationale, il y aura trois arbitres dans ces joutes: MM. Forget, Casavant et Plouffe, ce dernier arbitre en chef, c'est à dire que lui seul donnera les punitions et que les autres devront le consulter avant de prendre une décision sur un point important. Ainsi sera donnée justice à tout le monde et nous demandons aux joueurs et aux gérants des équipes de coopérer. La direction de la ligue a droit de se montrer fière de la tenue de ses arbitres et comme c'est notre devoir de les protéger, nous vous disons d'avance qu'il vous sera inutile de venir vous plaindre, les dirigeants des joutes ont notre confiance et sont impartiaux.

Voici le programme pour jeudi:
7 h. 30: Armée vs Vessot:
9 h. 30: Crabtree vs Barbecue.

Samedi ou dimanche:

Crabtree	vs	Barbecue
Armée	vs	Vessot

Décès de Mlle Irène Joly

Vendredi, le 20 février, décédait, après une longue maladie, Mlle Irène Joly, fille de M. Chrysologue Joly, âgée de 41 ans. Elle demeurait chez son beau-frère, M. Emile Laniel, barbier, et président des Zouaves de la Cathédrale.

Outre son père, et son beau-frère, lui survivent, une soeur: Mme Emile Laniel (Hénédine Joly); un frère: M. le notaire Romulus Joly; sa belle-soeur: Mme Romulus Joly; ses neveux et nièces: Jean-Paul, Geo.-Etienne, Lucie et Georgette Joly, tous de Joliette; ses oncles et tantes: MM. et Mmes Azarie Bérard, de St-Barthélemy, Jos. Tessier, de Ste-Elisabeth, Emile Laporte, de St-Norbert, Armand Aubin, de Ste-Elisabeth, Mlle Clara Champagne, de Joliette.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Olier Bérard, vicaire à St-Esprit; le service fut chanté par M. l'abbé Ros. Bérard, prof. au Séminaire, tous deux cousins de la défunte. Servaient comme diacre et sous-diacre: MM. les abbés F. Gadoury, vicaire à la cathédrale et E. Filiatreault, curé de Notre-Dame de Lourdes. Aux autels latéraux: MM. les abbés O. Bérard, V. Amyot, P. Lafortune et Léo Hénault, dirent des messes basses.

Les familles Joly et Laniel, sensibles aux nombreux témoignages de sympathies qui leur ont été offerts à cette occasion, remercient bien sincèrement, par la voix du journal.

ECHOS DE ST-ALEXIS

(D.N.C.) — BAPTEME. — Le 22 février: Joseph - André - Mathieu, enfant de M. et Mme Wilfrid Ricard. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Edmond Bertrand; Mlle Annette Ricard était porteuse.

* * *

UNION CATHOLIQUE. — Les équipes d'étude vont bon train cet hiver. Le 11 février l'U.C.C. faisait une grande réunion à la salle paroissiale. Des invités spéciaux avaient été réquisitionnés pour la circonstance. Le clou de la soirée fut certainement le discours plein de vie et de sens de M. le président diocésain, M. Ferdinand Contant, de St-Jacques. M. l'abbé Donat Hénault adressa aussi la parole en profita pour affirmer que deux grands principes doivent guider les études coopératives des cercles savoir "la justice et la charité. Deux résolutions furent passées pour être adressées à qui de droit: l'une pour demander l'exemption des fils de cultivateurs; l'autre pour protester contre l'intention qu'a le gouvernement de créer une fédération des cercles agricoles.

L'assemblée vota aussi une souscription au secrétariat de la Ligue pour la défense du Canada. Après une brève allocution de M. le vicaire, représentant M. le curé qui était dans l'obligation de s'absenter, tous se retirèrent contents.

* * *

CONGREGATION DES ENFANTS DE MARIE. — A l'assemblée de dimanche dernier il y eut la reddition des comptes de l'année 1941, et la nomination des nouveaux membres du bureau de direction qui se compose comme suit: présidente: Mlle Pauline Marsolais; 1ère assistante: Mlle Dina Ricard; 2ème assistante: Mlle Monique Mireault; conseillères: Mlles Simonne Perreault, Colombe Allard, Corona Riopel; secrétaire-trésorière: Mlle Lucille Liard.

* * *

SOCIETE DES ARTISANS. — C'est dimanche le 15 qu'eut lieu l'installation des officiers de la succursale des Artisans C.-F., à la salle paroissiale. Une nombreuse assistance fut témoin de la cérémonie, présidée par M. Ernest Gratton et M. Loiselle de Montréal. Un groupe de jeunes filles de Crabtree avaient offert de donner la partie récréative de la soirée. Mais soit pour des circonstances incontrôlables, soit peut être pour des "bonnes blagues" de M. Forget, elles ne vinrent pas. Heureusement que des volontaires pris sur les lieux organisèrent la partie récréative. Au piano d'accompagnement parurent Mlles Florence Allard, Béatrice Liard, Juliette Bourgeois et M. Paul-Em. Perreault. De jolis chants furent exécutés par MM. Floribert Allard et Aristide Allard et Mlle Lucille Liard qui en maintes circonstances s'est manifestée une vedette indiscutable. Selon l'habitude, des prix de présence furent tirés et favorisèrent Mlles Gervaise Allard et Aline Lapalme qui eurent chacune un crayon automatique, et M. J.-Arthur Perreault qui choisit un magnifique service de bridge, et Noel Perreault, un cendrier.

La soirée présidée par M. Aristide Allard, président des Artisans se termina par le chant de l'hymne O Canada!

* * *

LA J.A.C. A L'HONNEUR. — Tous ont appris avec plaisir la nomination du nouveau président diocésain de la jeunesse agricole catholique, A M. René Allard, à qui reviennent cet honneur et cette charge, la J.A.C. locale est heureuse de présenter ses meilleurs voeux de succès.

* * *

GRANDE FETE JACISTE. — La J.A.C. locale a tenu sa réunion générale de février, le lundi gras le 16. A cette occasion une magnifique réception a été préparée au nouveau président diocésain: la fête a eu lieu chez M. et Mme Philippe Marsolais. Un magnifique goûter a été servi à tous les jacistes de la section auxquels se joignirent quelques invités d'honneur. A la fin du repas une adresse a été lue par M. le secrétaire Rodolphe Marsolais. M. René Allard répondit habilement. Ont aussi adressé la parole M. l'aumônier Chs-Ed. Guilbault, vicaire, M. Aristide Allard, père du héros de la fête, M. Louis Racette, président du comité paroissial d'Action catholique et M. le notaire Marsolais de St-Jean de Matha.

Un programme de chant, de musique et de tout ce qui est propre à la gaieté des jours gras, a été exécuté dans le plus bel ordre.

Les soeurs des chefs d'équipe et des membres du trio local avaient répondu à l'appel et ont collaboré dans une large part au succès de la soirée.

Le souvenir du bon accueil donné par M. et Mme Philippe Marsolais aux jacistes ce soir-là, passera dans les annales de la section, et les jacistes, à leurs hôtes, disent un grand merci du fond du coeur!

* * *

NOUVEAU COMITE DE LA J.A.C. — L'élection de M. René Allard à la présidence diocésaine a nécessité les changements suivants dans le comité local de la J.A.C. M. Jean-Paul Perreault est nommé président du trio; M. Rodolphe Marsolais demeure secrétaire; M. Guillaume Marsolais est nommé trésorier.

Nos meilleurs voeux à ce nouveau comité.

ST-EDMOND

(D.N.C.) — BAPTEMES — Le 8 février: Marie - Alma - Lucile, fille de M. et Mme Azarie Durand (Antoinette Lagacé). Parrain et marraine: M. et Mme David Lagacé, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Rolande Lagacé, tante de l'enfant.

— Le 19 février: Marie - Irène-Ethelle, fille de M. et Mme Fernand Chrétien. Parrain et marraine: M. et Mme Régis Durand, de St-Viateur, grands-parents de l'enfant.

* * *

RETRAITE FERMEE — Du 26 février au 1er mars quelques hommes de St-Edmond firent leur retraite fermée.

ST-LIGUORI

(D.N.C.) — Le 12 février, M. Washington Sourdif, fils de M. et Mme Welly Sourdif, unissait sa destinée à Mlle Simonne Forget, fille de M. Patrick Forget. Après la bénédiction nuptiale le vin fut servi chez M. Avila Forget, grand-père de la mariée; ensuite les époux prirent le dîner chez le père du marié, M. W. Sourdif.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

* * *

Nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Viateur Grenier, de Montréal, fils de M. Joseph Grenier de cette paroisse, à l'occasion de leur récent mariage.

* * *

Ces jours derniers, M. Joseph Breault, autrefois de St-Liguori, unissait sa destinée à Mlle Rose-Annette Hénault, de Berthier. M. Philias Breault accompagnait son fils et M. Hénault servait de témoin à sa soeur. M. et Mme Joseph Breault demeureront à Repentigny. — Nos meilleurs voeux.

* * *

Nos félicitations à M. Raoul Thériault, pour ses brillants succès obtenus lors de ses examens comme beurrier, à l'école de St-Hyacinthe.

Nous lui souhaitons succès et bonne chance!

Retraite pour les Chevaliers de Colomb

A la Maison Querbes, dimanche matin le 8 mars, à 8 hres s'ouvrira la retraite fermée réservée aux Chevaliers de Colomb de Joliette, Conseil no 1468. La retraite commencera à 8 hres par une messe aux intentions des retraitants. Ceux qui désirent suivre cette retraite sont priés de donner leur adhésion à MM. Dr Jos. Lafortune, J.-E. Poirier ou Emile Boulard (au grand magasin). 3 fs.

Le quart d'heure des malades

Le prochain quart d'heure des malades, institué par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, aura lieu, comme d'habitude le premier vendredi du mois, le 6 mars, à 4 hres, sur le réseau français de Radio-Canada (Poste CBF). La causerie sera donnée par le R. P. Louis Lalande, s.j. Les parents et les amis des malades sont priés de leur favoriser l'audition de ce quart d'heure institué spécialement pour eux.

ST-ROCH

(Spécial) — Bonne et heureuse fête et beaucoup de bonheur à Mme Paul Faucher, à l'occasion de son anniversaire de naissance, de la part de sa fille, Thérèse, de l'hôpital du Sacré-Coeur.

LA VICTOIRE est au fond de votre porte-monnaie.

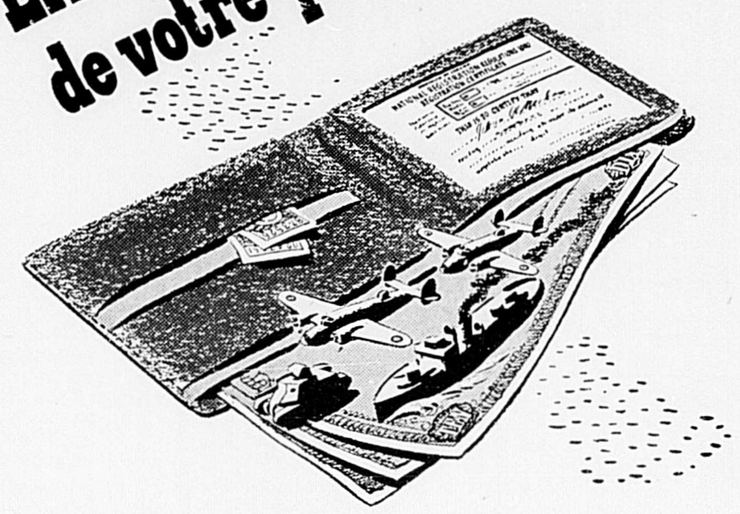

Votre porte-monnaie ou votre compte de banque contiennent les armes requises pour défendre tout ce que vous chérissez.

Ces dollars représentent des bateaux, des bombes, des avions, des tanks et des fusils.

Echangez ces dollars pour des Bons de la Victoire. Lorsque la victoire sera remportée vous pourrez échanger ces bons pour des dollars—plus de dollars qu'on vous demande d'en placer aujourd'hui.

THE Shawinigan WATER & POWER COMPANY

Nous sommes fiers de dire que les employés de la "Shawinigan" sont heureux de réduire leurs dépenses afin de pouvoir acheter des Certificats d'Epargne de Guerre. En vertu d'un plan de déduction volontaire de la paye, nos employés contribuent régulièrement des sommes importantes pour les fins de guerre canadiennes en faisant l'achat de ces certificats.

Aux cultivateurs

100 tonnes de foin à vendre
MIL et TREFLE
Sur demande un octroi d'environ $5.00 la tonne sera payé par le gouvernement.
Adressez-vous à
Majeau & Frère
Tél. 330 w

Téléphone 42 Boîte postale 70

J.-CONRAD PERRAULT, Enrg
J.-Alex. BOISVERT, Prop.

Agent local de la
GREAT WEST LIFE ASS. CO.

501, rue NOTRE-DAME. JOLIETTE, Qué.

L'EAU PURGATIVE ET LA LIMONADE **RIGA** 3

Femmes et hommes demandés

"OCCASION SPLENDIRE en 1942 de vous créer un commerce payant bien à vous. JITO vous permet d'offrir aux consommateurs 200 produits garantis, tels que: articles de toilette, épices, essences, produits culinaires THE, CAFE. — AUCUN RISQUE. — Trente jours d'essai. Pour détails GRATIS, écrivez immédiatement: JITO, 1435 Montcalm, Montréal. 12 fév. 4 f. c.

CHEZ
Ls Desrochers & Fils
Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour construction et amélioration. INSUL-BRIC pour lambrisser votre maison. — PLANCHE ISOLANTE, — INSUL-BOARD, — TEN-TEST, — GYPROC, — PAPIER A BARDEAUX ou à couverture de toutes sortes. VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX, et vous aurez le meilleur prix.
"Si c'est de la ferronnerie nous en avons".

Pour l'Angleterre

Cet ouvrier donne un dernier coup de pinceau à des obus pour howitzer prêts à être expédiés. Le Canada fabrique maintenant des munitions de toutes sortes.

Mouchoirs de Cellu-coton

KLEENEX, 500 feuilles 29
KLEENEX, 200 feuilles 13
Lady Dainty, 500 feuilles 29
Lady Dainty, 200 feuilles 13
Velvetta, 500 feuilles 27
Velvetta, 200 feuilles 12
Face-Elle, soyeuses 167 feuilles triples 33

Oscar Landry
LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT
457, Notre-Dame Tél. 228 et 229
JOLIETTE

Pas d'argent: pas de suisse...!

(suite de la première page)

enfants que la Providence a souvent bien doués, qu'il se perd à chaque année dans notre province de grandes valeurs intellectuelles. C'est un fait acquis.

Notre peuple est resté longtemps ignorant, après la conquête, parce qu'il n'avait pas de livres pour s'instruire, ou qu'il était trop pauvre pour en acheter; aujourd'hui, il ne peut dépasser les limites d'un savoir rudimentaire parce que son système éducationnel est trop pauvre et trop dispendieux.

* * *

C'est un tableau un peu sombre et qui ne devrait peut-être pas être dévoilé.

Mais on cherche ici et là à pallier à ce malaise par des formules inacceptables.

On prescrit des remèdes et l'on fait erreur de diagnostic.

On prône l'étude des sciences sur une haute échelle, mais on oublie qu'avant tout il faut payer pour apprendre.

Des radicaux veulent miner l'enseignement clérical, enlever peu à peu au clergé le champ où il exerce un dévouement sans égal depuis trois siècles.

Concédons des lacunes inhérentes au système et explicables dans les circonstances; acceptons des suggestions, mais souhaitons les ressources essentielles au plein rendement de notre programme d'éducation. Bien des critiques inconsidérées tomberont d'elles-mêmes.

* * *

Un crédit annuel et supplémentaire de deux ou trois millions de dollars améliorerait cette situation.

Mais ce chiffre, ajouté au budget provincial, soulèverait les clameurs du payeur de taxes.

En Irlande, pour verser dans la caisse des hôpitaux les sommes nécessaires à leur administration et à leur progrès, en France, pour des oeuvres de secours nationales, on a organisé des loteries qui font affluer dans les coffres des sommes fabuleuses.

Ces billets, ces livrets, ces caisses de livrets, avant la guerre actuelle ne se vendaient-il pas jusque dans la province de Québec? Nous avons versé pour notre part, nous du Canada, depuis une quinzaine d'années, plusieurs millions de dollars. Pourtant, nous l'avons fait sous le manteau, en trichant la couronne, et au profit de pays étrangers!

Qu'on légifère pour permettre ces loteries. La Législature de Québec a déjà fait un pas, il s'agit de presser Ottawa d'accorder son consentement.

Qu'on le fasse sans perdre de temps.

Nous ferions une bonne affaire, et le peuple, en souscrivant, nous permettrat de prouver à l'évidence que pour préparer l'avenir de nos jeunes, l'enseignement dans cette province, a beaucoup plus besoin d'argent que d'anglais.

Ces quelques considérations suffisent à montrer que la causerie de M. Barrette ne manquait ni d'originalité ni d'intérêt. Aussi les jeunes qui étaient là, et les autres, furent-ils très intéressés. Et l'un d'eux prit la plume pour le dire...

Ont été baptisés à la cathédrale

— Le 15 fév.: J. - Simon - Jacques, fils de C.-E. Désy et de Lily Sarrazin. Parrain et marraine: M. et Mme Simon Tétreault, de Montréal, oncle et tante. — Abbé V. Amyot.

— Le 15 fév.: J. - Paul - Alain - Claude, fils de Maurice Préville et de M.-Ange Larochelle. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Préville, grands-parents — Abbé V. Amyot.

Le 21 février: J. - Roméo - Armand - Serge, enfant de M. et Mme Armand Boivin (Gisèle Lévesque). Parrain et marraine: M. et Mme Roméo Sarazin, de Joliette, grands-parents de l'enfant. — Abbé F. Gadoury.

—Le 21 fév.: M. - Gabrielle - Nicole, enfant de M. et Mme Gérard Gauvreau (M.-Ange Beaudry). Parrain et marraine: M. François et Mlle Gabrielle Gauvreau, de Joliette, oncle et tante de l'enfant. — Abbé F. Gadoury.

— Le 22: J. - Georges - Claude - Serge, enfant de M. et Mme Omer Payette (Françoise Goulet). Parrain et marraine: M. et Mme Georges Gougeon, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. — Abbé V. Amyot.

— Le 22: M. - Délia - Hélène-Maureen, enfant de M. et Mme Hervé Gaudet (Bernadette Nadeau). Parrain et marraine: M. et Mme Walter Perry, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. — Abbé V. Amyot.

— Le 24: M. - Hélène - Colette, enfant de M. et Mme Jean Généreux (Jeanne Piché). Parrain et marraine: M. Viateur Perreault et Mlle Hélène Généreux, oncle et tante de l'enfant. — Abbé F. Mousseau.

Tous nobles!

Au temps de nos pères, quand on jugeait si important d'avoir quatre quartiers de noblesse et de recevoir la croix de St-Louis, un prédicateur original enseignait aux plus humbles un moyen de s'anoblir qui arrive à point au temps des pâques: c'est l'état de grâce, l'anoblissement des âmes, le seul qui compte et qui dure.

"Bonne nouvelle pour les gens du peuple! Si la nature vous fut avare à la naissance, sachez qu'il vous reste une autre naissance — aussi noble que vous la voudrez: la *résurrection!* D'une tombe sans pierre, vous pourrez sortir plus brillant que le voisin riche, embaumé dans un tombeau de porphyre reposant sur des lions de marbre et orné de superbes inscriptions... Jugez si le Seigneur réparera l'inégalité de notre première naissance! Cette naissance, vanité qui passe avec la vie. Dieu ne l'a pas mise entre nos mains: mais la résurrection, cette noblesse qui doit durer toute l'éternité. Dieu l'a laissée au gré de chacun. Nous sommes les fils, en la naissance, de nos pères: en la résurrection, de nos oeuvres".

Et surtout de Dieu! Que la purification pascale ne soit pas affaire d'un jour ou d'une semaine, mais de toujours! On ne retournera plus aux occasions de péché: plutôt mourir que trahir encore!

Prions que tous nos Canadiens se lavent de leurs fautes: aidons-les, amenons-les à l'église, raisonnons-les, non avec des paroles sucrées, mais en hommes d'affaires. Que tous redeviennent de nobles enfants de Dieu. Pour toute leur vie, et leur éternité. On n'est au monde que pour cela.

(Du Bulletin Paroissial)

Propriété à vendre

Grand restaurant et trois logements, près de l'église. Bonne place d'affaires. S'adresser à E. Hamelin, RAWDON, Qué. 26 fév. 1 f. p.

ALBERT JOLY

Chaussures de qualité, modèles exclusifs
Tél.: 1185
20, Place Bourget, sud
JOLIETTE
Voisin de Joly & Frères

PENSEES

Humilité profonde, abnégation complète, oubli entier de soi, dévouement sans bornes, sans limites... voilà les vertus d'un apôtre, elles doivent être les nôtres. — *Ste Madeleine Sophie Barat.*

* * *

Ne vous agitez pas; ne jugez pas trop vite; ne remettez pas en question ce qui est réglé; ne vous préoccupez pas plus qu'il ne faut de ce que telle ou telle personne peut dire, et vous aurez une paix que rien ne déconcertera et vous ferez des progrès qui seront la consolation de Jésus et la vôtre. — *R. P. Olivaint, s.j.*

* * *

Il y a une grande misère dans les hommes, en ce qu'ils savent si bien ce qui leur est dû et savent si peu ce qu'ils doivent aux autres. — *S. François de Sales.*

* * *

Je ne refuserais pas un ennemi qui me demanderait un service au lit de mort; comment pourrais-je vous refuser, vous, ô Jésus, le meilleur des amis, qui du haut de votre croix, comme de votre lit de mort, me conjurez de vous aider à sauver le monde. — *R. P. Hamon, s.j.*

Province de Québec,
District de Joliette.
No 7358.

Cour Supérieure

GUTTA PERCHA & RUBBER LIMITED, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires en la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, et une place d'affaires en la cité et le district de Montréal,

DEMANDERESSE

— vs —

ADELARD AMYOT, de la cité de Joliette, dans le district de Joliette,

DEFENDEUR.

AVIS PUBLIC

Le dixième jour de mars 1942, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, no 503 rue Notre-Dame, en la cité de Joliette, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en machineries pour chaussures, fixtures de magasin, chaussures, etc. Conditions: Argent comptant.

Joliette, 26 février 1942.

ACHILLE GEOFFROY, H. C. S.

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME
avec nos
Traitements Orthoptiques
EMILE PREVOST
SPECIALISTE OPTOMETRISTE
Ajustement des yeux artificiels.
100, rue St-Paul, Joliette, Qué.

Province of Quebec,
District of Joliette.
No. 7358

Superior Court

GUTTA PERCHA & RUBBER LIMITED, a body politic and corporate, having its head office in the City of Toronto, Province of Ontario, and a place of business in the City and District of Montreal,

PLAINTIFF

— vs —

ADELARD AMYOT, of the City and District of Joliette,

DEFENDANT.

PUBLIC NOTICE

NOTICE is hereby given that on the tenth of March, 1942, at ten o'clock in the forenoon, at the place of business of the Defendant, No. 503 Notre-Dame street, in the City of Joliette, there will be sold by authority of justice, the movables seized on defendant in this case, comprising shoe machinery, store fixtures, shoes, etc. Conditions of payment: Cash.

Joliette, February 26th, 1942.

ACHILLE GEOFFROY, B.S.C.

Attention...!

Perdue le 23 février: enveloppe contenant polices d'assurances Metropolitan, Sun Life et copie de testament. Ces papiers n'ont aucune valeur pour autre que propriétaire. Prière de remettre aux mains du chef de police. Récompense promise. 26 fév. 2 f. p.

Servante demandée

Servante demandée au Château Windsor. S'adresser à Mme Champagne, prop. 26 fév. 1 f.c.

Timbres! Timbres!

AVEZ-VOUS UNE COLLECTION DE TIMBRES A VENDRE?

Envoyez détails (quantité, différents ou non, spécialisation, etc.). Meilleurs prix offerts. Ecrivez à M. L. St-Germain, 1884 est rue Rachel, Montréal. 26f. 3 f. p.

Représentant

DU JOURNAL "L'ACTION CATHOLIQUE"

S'adresser à son bureau à Joliette pour abonnement, renouvellement. Représentant officiel pour la ville de Joliette et le district. RENE GILBERT, 431, rue Notre-Dame, Joliette. Tél.: 850. 26fév. 4 f.c.

Poussins! Poussins!

Soyez du nombre de ceux qui font de l'argent avec des poussins de haute qualité. Provenance R.O.P., Plymouth Rock barrée. Demandez nos prix. — COUVOIR COOPERATIF de ST-BARTHELEMY, (co. Berthier). 26 fév. c.

Chambre à louer

Bonne chambre confortable, chauffée à l'eau chaude, avec pension si désirée, dans famille sans enfant. S'adresser au No 446 ST-VIATEUR, au 3e étage. 26 fév. c.

Commis-épicier demandé

Commis-épicier, ayant de l'expérience, demandé. S'adresser à 548, MANSEAU, Joliette. 26 fév. 1 f. p.

A vendre

Poêle, écrémeuses, balances, marque "Renfrew". — Représentant: V. DeLisle, 25, Nord, Place Bourget, Joliette. Tél. 226 26 fév. 4 fs

Maison à vendre

Sur le boulevard Manseau, 10 appart-ements, chauffage à eau chaude. Garage et remise, grand terrain. S'adresser au No 718 MANSEAU, Joliette. 26 fév. 2 f.

Vache à vendre

Vache fraîche vêlée à vendre. S'adresser à M. Emile LORANGER, St-Paul-de-Joliette. 26 fév. 1 f. c.

ASSURONS NOTRE AVENIR

Pour vaincre, le pays
a besoin de toutes
les sommes que nous
pouvons lui prêter.

ACHETONS
DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

JEAN TELLIER ASSURANCES GENERALES
Rue Notre-Dame - Tél. 390 - Joliette

CHAMPLAIN LEPINE
FERRONNERIE - QUINCAILLERIE - PEINTURE
ARTICLES DE SPORT
Place Bourget sud, - - Joliette

Jusqu'au bout, pour la Victoire
Achetez des OBLIGATIONS de la VICTOIRE
Nouvelle émission

Nous sommes
responsables
de l'avenir.

Notre premier devoir est d'assurer la liberté et la défense de notre pays.

Hâtons la victoire
finale en prêtant
généreusement.....

C. CARON & FILS
BIJOUTIERS HORLOGERS
Pl. Bourget Nord, Joliette

IL NOUS FAUT VAINCRE

Donnons à nos combattants
des armes pour écraser la
force et la barbarie.....

•

ACHETONS DES
OBLIGATIONS
DE LA VICTOIRE

•

C'est un placement sûr.

•

MAURICE LEPINE BLVD MANSEAU JOLIETTE
Meubles

UN DEVOIR IMPERIEUX

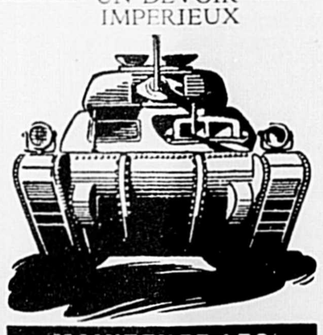

MAINTENEZ-LES
Achetez des
OBLIGATIONS
de la
VICTOIRE
NOUVELLE ÉMISSION

CONFIEZ-VOUS A QUELQU'UN D'EXPERIENCE

CHAPEAUX MERCERIES PAUL BOUCHER VETEMENTS SUR MESURES 443, N.-DAME, JOLIETTE, Qué.

IL N'Y A PAS DE PLACEMENT
PLUS SUR QUE LES OBLIGATIONS
DE LA VICTOIRE....!

Nous vous encourageons à
souscrire généreusement....

Nous vendons
"Tout pour vêtir votre famille"

GEORGES DAHER
Place Bourget sud, - - - - Joliette
Entre la Banque Provinciale et la Bijouterie Lachapelle

Adresse du bureau de l'Emprunt à Joliette:
159, rue St-Paul - Tél. 793

YVES DION

ORGANISATEUR UNITAIRE POUR LE COMTE DE JOLIETTE.

JUSTICE — ORDRE

L'ACTION POPULAIRE

72 nord, place Bourget, Joliette, Qué.

JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

ORGANE DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCESE

est publié par la Compagnie de l'Action populaire Ltée, le jeudi de chaque semaine.

Les abonnements sont toujours payables d'avance. — Consulter la bande adresse pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. — On est prié de faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

ABONNEMENTS:

Canada: $1.00 — Etat-Unis: $1.50 — Union postale: $2.00

LAVALTRIE

No 33

Par l'abbé Donat Martineau

Dans son Histoire de l'Eglise du Canada après la conquête, l'abbé Gosselin, traitant de certains faits relatifs à l'invasion, ajoute à la page 76 cette note: "Que de bons canadiens eurent la douleur de se voir prisonniers aux Etats-Unis et empêchés de servir pour la défense de Québec? Juchereau - Duchesnay, De la Valtrie, de Saint-Ours, de Rouville, d'Eschambault, de Lotbinière". Sur quel témoignage se fonde cette assertion? Point à élucider. La lettre de M. Juchereau - Duchesnay adressée à l'honorable M. Baby le 31 janvier 1776 d'Albany, N.-Y., établit on ne peut plus clairement que son auteur était vraiment retenu en captivité à cette date. Mais, si elle témoigne aussi bien que la note plus haut citée de la valeur et des mérites de M. de Lavaltrie, elle n'indique pas explicitement que celui-ci ait été, avec les officiers nommés par l'abbé Gosselin, retenu lui aussi prisonnier des américains. Citons quelques extraits de cette lettre intéressante:

"Votre succès (la défaite de Montgomerry) nous est parvenu avec, peut-être, la différence d'un plus grand avantage: que j'envie le sort de ceux qui servent sous un si brave homme". (Carleton). Après avoir demandé que M. le général Carleton obtienne sa remise en liberté, par un échange de prisonniers, M. Duchesnay (seigneur de Beauport) parlait d'un bataillon de Canadiens qu'on levait dans le moment:

"Monsieur de Longueuil m'a dit que Mons. de Belestre, qui avait vu la liste des officiers devant former le bataillon ordonné par M. le général, lui avait dit que tous ceux qui étaient dans le 1er bataillon ne seraient pas placés dans celui-ci. Lamorandière est au désespoir et m'engage à vous en parler. Tous les officiers qui se sont montrés bons sujets devraient, ce me semble, s'attendre à la préférence".

M. Duchesnay nommait ensuite par ordre de mérite les principaux officiers qui s'étaient montrés "bons sujets". C'étaient M. de Belestre, lieutenant-colonel, M. de Longueuil, major, les capitaines de Boucherville, de Lavaltrie, de Saint-Ours, de Rouville, Deschambault et de Lotbinière. (L'abbé Verreau, L'invasion du Canada, p. 324).

Le journal de J.-Bte Badeaux, auquel nous avons emprunté quelques traits épisodiques, mentionne à la date du 31 mai 1776 un accord conclu entre les Royalistes et les Bostonnais:

"Mr La Valtrie et plusieurs autres Messrs venant de Montréal nous apprennent que les Bostonnais ont fait un accord avec les royalistes qui sont du côté d'en haut; c'est à savoir, qu'ils ont promis de renvoyer les prisonniers qu'ils ont fait à St-Jean, l'automne dernier, et que les royalistes se sont engagés de remettre les prisonniers qu'ils ont faits tant aux Cèdres qu'à la Chine; qu'en outre, que les Royalistes leur ont proposé de se renfermer dans Montréal et qu'ils se retireraient à la Gallette (le fort), sans quoi ils allaient continuer à les harceler". (L'abbé Verreau, L'invasion américaine, p. 217).

M. de Lavaltrie avait donc alors toute liberté de servir la cause loyaliste contre les Bostonnais rebelles.

(à suivre)

Sympathies à la famille Pascal Lajoie

A l'occasion du décès de Mme Pascal Lajoie, la famille a reçu les témoignages de sympathies suivants:

Offrandes de messes. — M. Pascal Lajoie, M. et Mme Albert Lajoie, M. et Mme Gérald Coutu, M. et Mme Ls-Joseph Chaput, M. et Mme Roland Malo, la famille Adélard Jetté, L'Action populaire limitée, M. et Mme Anthime Charbonneau, MM. Léo Filion, Guy Loiselle, Henri Lavoie et J.-M. Vachon, agronomes, Montréal; les employés du magasin Woolworth, Joliette; les employés de l'Action populaire, M. René Charron, agronome, Mme J.-O. Malo et Mlle Aline, le personnel du bureau des agronomes, Joliette, les Dames de Ste-Anne, Mme J.-Edouard Cailloux, Montréal, R. P. Carrier, c.s.v., et Roland Bérubé, ptre, Rawdon; M. et Mme Gérard Rivard, Nicolet; MM. Gamache et Landreville, Joliette; M. Roland Bazinet, M. et Mme Jean-Paul Poirier, Mlle Hélène Beausoleil, Montréal, M. et Mme Gérard Charette, famille Théo. Boulay, Montréal; M. et Mme Maurice Beaudry, M. et Mme Arthur Bazinet, M. l'abbé Gabriel Amireault, M. le chan. L.-P. Lamarche, curé de la cathédrale, M. et Mme Alfred Gamache, M. et Mme R. Chapleau, Mlle M.-A. Cailloux, Montréal; M. Jacques Boulard, famille J.-U. Chaput, Mme E. Dalphond, M. et Mme O. Cailloux, M. le Dr R. Cailloux, Montréal; Mme S. Robillard, R. P. Cloutier, R. P. Robert Valois, c.s.v., Séminaire de Joliette; Mlle Orise Beaupied, famille Charles Pelland, l'abbé Gérard Chaput, p.s.s., Montréal; Mlle Thérèse Chaput, l'abbé Léo Gamache, Séminaire; Mlles Simonne et Rita Bazinet, M. et Mme Hector Mainville, M. et Mme Ivanhoe Coderré, l'abbé L. Bellerose, Séminaire, M. Jean Lebeau, Mlle Jeanne Masse, famille Max. Lafortune, M. Marcel Gravel, M. et Mme Max. Perrault, M. et Mme J.-Donat Beaudry, M. et Mme Chs-Ed. Désy.

Affiliation à des oeuvres de messes. — M. et Mme Emilien Lépine, Mlles Gertrude et Pauline Généreux, M. et Mme Zénon Bonin.

Bouquets spirituels. — Mlle Monique Perrault, famille Eugène St-Onge, Montréal; les élèves grande classe de l'Institut Robillard, famille J.-D. Fiset, famille Léon Brousseau.

Tributs floraux. — Rolande, Cécile, Yvette et Jean Lajoie, André, Jacques et Nicole Malo, le personnel de l'imprimerie chez Eaton, Montréal.

Télégrammes. — . Léo Filion, assistant inspecteur des Coopératives, Montréal; M. Philippe Boulay, Mlle Juliette St-Georges, Mlles Berthe et Marcelle Pelletier, famille Napoléon Dubeau, M. et Mme Edgar Cailloux, M. et Mme Rosaire Cailloux, Mlle Juliette Masse, M. Joffre Pouliot, Montréal; M. et Mme Wellie Laporte, maire de Ste-Elisabeth de Joliette.

Sympathies. — Le Supérieur et le personnel du Séminaire; les Srs de la Providence, hôpital St-Eusèbe; la Cie des Zouaves, cathédrale de Joliette; Soeur Pierre Pascal, hôpital St-Eusèbe; le Dr J.-Ed. Gervais, M. et Mme Jean Lajeunesse, famille J.-Gustave Proulx, la famille Antonio Brousseau, Mme P. Carle, M. et Mme W. Perrault, M. et Mme Louis-Joseph Masse, Mme J. Breton, Mlle A. Breton, famille Georges Boisjoly, famille J.-A. Poirier, Mlle Jeanne Robinson, L'Etoile du Nord, les Artisans Canadiens Français, succ. St-Pierre, Mlle Claudia Champagne, M. et Mme Georges Malo, Mlles Hélène et Yolande Payette, M. Joseph Lavallée, M. et Mme Atchez Rivest, Mlle Gaby Durand, M. Pierre Landry, Mlles Madeleine et Gilberte Mainville, M. et Mme Maurice Ouellet, famille Maxime Ducharme, famille Eusèbe Courtemanche, M. et Mme Roger Sauvageau, Mlles Pauline et Carmen Casavant, famille Ls-Philippe Côté, Mlle Rolande Rivest, Mme A. Charron, M. et Mme Rosaire Laporte, M. et Mme Paul Lachapelle, M. et Mme Elzéar Martel, M. et Mme Albani Paré, M. et Mme Albert Laurin, M. Alphonse Robitaille, M. François Landry, M. et Mme Gaston Gariépy, Mlle Simone Gravel, famille Gilbert Brisson, M. et Mme Marcel Malo, Mlle Anna Bissonnette, Mlle Madeleine Coutu, M. et Mme Bruno St-Georges, M. et Mme Maurice Breton, famille Hercule Contré, Mlles Madeleine, Jacqueline et Françoise Renaud, M. et Mme Roger Magnan, M. et Mme Victor Masse, M. et Mme Gérard Coutu, Mme J.-L. Goulet et famille, M. et Mme Emile Courtemanche, M. et Mme Donat Boulard, M. et Mme Télesphore Wodon et famille, Mlle Claire Robinson, famille Hervé Préville, M. et Mme Robert Arseneault, M. et Mme Rodolphe Gervais, M. et Mme Osias Ferland, Mlles Jacqueline et Yvette Durand, famille L.-H. Corriveau; famille Eugène Mainville, Mlle Jacqueline Comtois, Mlle Murielle Corriveau, Mlles Rolande et Agathe Bazinet, Mlles Marie-Jeanne et Georgette Ratelle, famille Azarie Latendresse, Mme et Mlle Laurette Martineau, famille J.-A. Jubinville, M. et Mme J.-C.-M. Pauzé, M. et Mme Ls-Philippe Durand, famille Laurent Pagé, famille Fridolin Gravel, famille S. Perreault, M. et Mme Nazaire Beaudry, Mlles Simonne et Ida Dubreuil, Mme Azellus Malo et Mlle Yolande, M. et Mme Paul Courteau, Mlles Simonne et Marguerite Pepin, M. et Mme Maurice Brisson, M. et Mme J.-A. Legault, M. et Mme Georges-E. Durand, M. et Mme Hector Jubinville et famille, M. et Mme H.-E. Châlin, Mlles Charland, M. et Mme J.-Adrien Lavallée, Mlle Aline Joly, M. Marcel Joly, M. et Mme Edouard Lavallée, M. et Mme Lucien Bazinet, famille Louis Nadeau, M. et Mme L.-R. Gignac, Mme Wilfrid Asselin, Mlle Hermine Asselin, M. et Mme Robert Massicotte, famille J.-R. Lasalle, Mlle Alice Pauzé, M. et Mme Albertus Lavallée, M. et Mme Roland Brisson, Mlles Jeannne et Noella Rivest, M. Sylvio Pothier, famille Damien Martel, M. et Mme Lucien Durand, M. et Mme Rigobert Tessier, Mlle Rachel Chaput, M. et Mme L.-M. Denis, Mlle Jeanne Asselin, Mme A. Desmarais, Mlle G. Desmarais, M. et Mme Omer Payette, J.-A. Ricard, i.c., et famille, Mlle Germaine Champagne, Mme Erdras Magnan et famille, M. Emile Boulard et ses enfants, M. et Mme Roger Goulet, M. et Mme P.-E. Savignac, Mlle Marguerite Lépine, M. Roméo Fafard, M. et Mme J.-Emile Laniel, M. et Mme J.-Alex. Viens, M. et Mme Joseph Gravel, Mlle Paulette et M. Jean-Claude Laurin, M. et Mme B. Malo, famille Mathias Nadeau, M. et Mme Fernand Ducharme, M. et Mme Antonio Chaput, Syndicat cathol et Nat. des ouvriers de la construction, Joliette, famille Eugène St-Onge, Montréal; M. l'abbé Wilfrid Ethier, p.s.s., M. et Mme Christian Roy, M. et Mme W.-F. Cordeau, Mlle Marthe Chapleau, Mlle Claire Fiset, e.g. m., Mlle Marthe Chapleau, M. et Mme Rodolphe Dutil, M. F. Locke, gérant général de la maison Eaton, Montréal; famille , Beaudoin, Mlles Cécile et Madeleine Beaudoin, M. et Mme Denis Gamache, Mlle Cécile Grégoire, Mlles Pauline et Fernande St-Onge, M. et Mme William Lazure, M. Yvan Coutu, Mlles Jeannette et Pauline Chagnon, Montréal; famille Joseph Hénault, Berthier; famille Charles Lavallée, Ste-Elisabeth de Joliette; M. et Mme Jules Goulet, Sorel; M. Aldéric Joly, Ste-Elisabeth de Joliette; M. et Mme Léopold Sicard, St-Paul de Joliette; M. et Mme Cuthbert Brousseau, St-Barthélemy; les RR. Pères Cisterciens, Rougemont, P. Q.; M. et Mme Herman Joly, Ste-Elisabeth de Joliette.

IIIe CENTENAIRE

Charles Le Moyne de Longueuil

LE PERE DES MACCHABEES DE LA N.-FRANCE

Le Conseil général de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* vient de compléter une série de quinze timbres historiques dans le dessin de commémorer le IIIe centenaire de la fondation de Ville-Marie.

Trois vignettes parurent en 1939: Paul de Chomedey de Maisonneuve, Jean-Jacques Olier, p. s. s., et Jeanne Mance; trois en 1940: Jérôme le Royer de la Dauversière, Marguerite Bourgeoys et la Signature de l'acte de fondation de Ville-Marie; trois en 1941: Première Messe à Ville-Marie, Madame de Bullion et Lambert Closse; six en 1942: *Charles Le Moyne, Robert Cavelier de la Salle, le Départ des Hospitalières de Saint-Joseph pour Ville-Marie, à* la Rochelle, le 2 juillet 1659, *Jeanne Le Ber, Notre-Dame de la Victoire* et la *Chapelle votive du même nom.*

La Société nationale des Canadiens français a voulu ainsi rendre hommage aux pionniers de la civilisation catholique et française dans la Nouvelle-France et aux fondateurs de l'empire français d'Amérique.

L'une des vignettes de 1942 ravive le souvenir de Charles Le Moyne, interprète, défricheur, soldat, négociant, capitaine de milice, procureur du Roi et seigneur de Longueuil. Ces titres divers font bien voir que Charles Le Moyne tint un rôle de premier plan dans l'histoire de Ville-Marie.

Il naquit en 1626; son père s'appelait Pierre Le Moyne et sa mère Judith Duchesne. Lorsqu'il quitte Dieppe, sa ville natale, pour le Canada, en compagnie de son frère aîné Jacques, il n'a que quinze ans. Il passe quatre ans au pays des Hurons avec les missionnaires Jésuites. C'est pendant ce temps qu'il apprend plusieurs dialectes sauvages et qu'il devient un interprète consommé. C'est en cette qualité qu'il rendra d'insignes services même aux gouverneurs du Canada.

Le sulpicien Dollier de Casson salue sa venue à Montréal "non seulement par le secours qu'on a tiré de sa langue, mais encore par les bonnes actions qu'il a faites contre les ennemis auxquels il a plusieurs fois montré son courage et qu'il a mérité ses lettres de noblesse par les services qu'il a rendus contre eux".

En 1660, M. de Maisonneuve place Charles Le Moyne à la tête d'une milice qu'il venait de fonder pour la défense de Ville-Marie. En 1668, Louis XIV, roi de France, en reconnaissance de ses services, le décore du titre de noblesse ainsi que sa femme et ses enfants nés et à naître. C'est ce qui explique comment cet audacieux milicien est connu dans l'histoire du Canada sous le nom de seigneur de Longueuil. "La liste de ses exploits serait longue, écrit Robert Rumilly. Tantôt, il mettait les Iroquois en fuite; tantôt il les tenait en respect par son ascendant... Les Indiens le nommaient Akouessan, c'est-à-dire, *la Perdrix*, et l'estimaient autant pour sa droiture que pour sa bravoure". "Un jour, écrit le Père Louis Le Jeune, o.m.i. Charles Le Moyne apprend que des travailleurs sont assaillis à la Pointe; il s'y rend avec quatre hommes, se blottit derrière des troncs d'arbres et, avant d'être aperçu, met vingt-cinq ou trente Iroquois hors de combat. Une autre fois, avec quinze habitants du fort, armés de fusils et de pistolets, il va faire face à trois cents ennemis et en tue trente-deux à la première décharge, le reste prenant la fuite épouavnté. Il aimait à bien traiter les prisonniers. En 1665, au mois de juillet, il est fait prisonnier lui-même, dans une excursion de chasse aux environs du futur fort Stainte-Thérèse et emmené au pays iroquois. Là, sa connaissance de leur langue subjugue les anciens, ainsi que le souvenir de ses bons procédés envers les captifs; on le relâche indemne, au bout de trois mois. Tout Ville-Marie priait pour sa libération".

Le 28 mai 1654, Charles Le Moyne épouse Catherine Thierry, fille adoptive d'Antoine Primot et de Martine Messier. De cette union naquirent quatorze enfants. Sur les onze fils de Charles Le Moyne, sept succombèrent dans la lutte que la Nouvelle-France soutint contre ses ennemis; quatre furent tuée ou blessés mortellement, trois moururent à la suite de maladies contractées au cours de campagnes entreprises dans des conditions presque inhumaines.

Charles Le Moyne épuisé par ses travaux et par ses multiples expéditions guerrières mourut en 1685, à l'âge de cinquante-neuf ans. C'est ce bon serviteur de la patrie canadienne que la *Société de Saint-Jean-Baptiste* honore par la publication d'un de ses timbres de 1942. L'artiste Louis-Joseph Dubois le représente au moment où un chef indien lui remet un calumet de la paix.

Ce timbre lithographié par Thérien Frères (limitée) en six variétés de couleurs: rose-lilas, vert-turquoise, outre-mer, brun-rouge, vermillon et violet foncé, est en vente au Monument national par l'*Agence Duvernay, incorporée*, dépositaire officielle de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*. Téléphone: PLateau 1134.

Joliette perd au Shawinigan

Les Cyclones de Joliette n'étaient pas de taille à rivaliser avec les Cataractes de Shawinigan dans la deuxième partie de la série semi-finale du circuit Choquet, jouée dimanche à l'aréna de Joliette, car les locaux furent blanchis par les représentants de la vallée du St-Maurice qui s'assurèrent les honneurs de leur deuxième victoire consécutive par un résultat de 7 à 0.

Marcel Vaillancourt et Bob Filion ont compté deux points et une assistance chacun pour les vainqueurs. Les autres points ont été comptés par Gauthier, Laframboise et Gladu. Shawinigan a compté deux points à chacune des deux premières périodes et trois autres à la troisième.

Une autre victoire permettra aux Cataractes de rencontrer Lachine ou Valleyfield en finale.

Composition des équipes:

SHAWINIGAN. — Buts: Bessette: déf.: Herbert et Bergeron; centre: Vaillancourt; ailes: Blake et Filion; subst.: Calhoun, Lavoie, Gauthier, Laframboise, Lemire, Raymond, Gladu.

JOLIETTE. — Buts: Leclerc; déf.: Arcand et Bean; centre: Kelly; ailes: Alberts et Lévesque; subst.: Bernard, McNichols, Burr, Archambault, Desautels, Bessette, David et Tremblay.

Arbitres: Bennett et Martel.

Première période:

1—Shawinigan: Gauthier 7.26
2—Shaw.: Vaillancourt 16.29

Punitions: Herbert, 2.

Deuxième période:

3—Shaw.: Laframboise 4.14
4—Shaw.: Filion 10.06

Punitions: Herbert, Bergeron et Kelly, 2.

Troisième période:

5—Shaw.: Vaillancourt 11.07
6—Shaw.: Filion 19.10
7—Shaw.: Gladu 19.41

Punitions: Desautels, Hébert, 2 minutes.

LAVALTRIE

(D.N.C.) — M. l'abbé Donat Martineau, inspecteur des écoles catholiques de la cité de Montréal, et l'auteur des notes historiques sur Lavaltrie publiées par l'Action populaire, était de passage dernièrement à Lavaltrie, son village natal. Nous sommes grandement reconnaissant à M. Martineau pour les recherches qu'il poursuit toujours durant ses loisirs sur l'histoire de notre paroisse.

* * *

Mme Ernest Viens était de passage à l'Epiphanie la semaine dernière; elle visitait sa soeur, Mme Hormisdas Villemure, autrefois de Lavaltrie.

* * *

Mme Alfred Hétu était de passage à Montréal ces jours derniers en visite chez les membres de sa famille.

* * *

MARIAGE — M. Charles Lavallée, de la Royal Canadian Air Force, actuellement en service à Angus, Ontario, épousait, samedi dernier Mlle Bernadette Chartrand, de Delson, Québec. M. Lucien Lavallée accompagnait son frère. A l'issue du mariage, la réception eut lieu chez M. et Mme Lucien Lavallée, de Lavaltrie.

* * *

BAPTEME. — A M. et Mme Maurice Gemme, de Montréal, un fils baptisé sous les noms de Joseph - Maurice - Yvon. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Vaillancourt, de Lavaltrie, grands-parents de l'enfant; porteuse: Mme Joseph Gemme.

* * *

M. Ernest Fontaine, retenu à l'Assomption, par une grave maladie, est de retour dans sa famille, complètement rétabli.

* * *

Le R. Père L.-Jos. Chagnon, ainsi que son frère Rosario, vicaire à St-Irénée, et sa soeur Hélène, de passage ici, chez leur père malade.

M. Nap. Chagnon, père, eut la consolation de recevoir la communion de la main de son fils, le vicaire Chagnon.

* * *

Mme Gaston Giguère, née Marie Boisjoly, vient de subir une grave opération très bien réussie, à l'hôpital Notre-Dame, Montréal.

* * *

M. Léopold Boisjoly, fils de M. Vital, a subi une opération dans la gorge.

* * *

Mlles Aline et Lucienne Bourdélais ainsi que Mlle Eva-Léopoldine Forest ont suivi les exercices d'une retraite fermée à la maison de l'Immaculée Conception, Joliette.

Résolution de condoléances

A une assemblée des membres de la Commission scolaire de Notre-Dame de Lourdes, tenue le lundi, 23 février, et où il y avait quorum, il a été proposé par M. Joseph Laporte, adopté à l'unanimité, et résolu:

1) Que les membres de la dite Commission ont appris avec regret la mort de Mme Anselme Savignac, épouse en premières noces de Joseph Guilbault, et mère de M. Victor Guilbault, membre de cette commission;

2) Qu'un vote unanime de sympathie soit adressé à M. Victor Guilbault et que publication de la présente résolution soit faite dans l'Action populaire.

Signé: *J.-Arthur Laporte, président.*

Copie conforme:

Séverin Asselin,
sec.-trésorier.

Encouragez nos annonceurs

MONSIEUR PASCAL LAJOIE

ET SA FAMILLE

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de

Madame Pascal Lajoie.

Joliette, février 1942.

Le Sucre aussi s'enrôle pour la Victoire

Notre gouvernement, par l'entremise de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, a émis un arrêté restreignant l'emploi du sucre pour tous. Naturellement, ce règlement comprend le "Coca-Cola". Outre tous les embouteilleurs de boissons gazeuses, les restrictions affectent les boulangers, les confiseurs, les fabricants de crème glacée et beaucoup d'autres industries qui emploient du sucre.

Nous, dans l'industrie du "Coca-Cola", acceptons sans conteste cet arrêté nécessaire à la conservation. Il en résulte que notre production a été réduite et que nos clients ne trouveront peut-être pas du "Coca-Cola", chez leurs fournisseurs préférés, aussi souvent qu'ils pourraient le désirer. Nous comptons sur la patience des marchands et des consommateurs pendant que dureront ces restrictions.

Quoique la quantité ait été réduite, une chose est certaine, c'est que la qualité de ce qui est véritablement bon, la caractéristique du "Coca-Cola", *le produit authentique*—reste la même. Les consommateurs peuvent continuer de se fier à sa qualité.

Faites une pause... Repartez rafraîchi
Coca-Cola
TRADE MARK REGISTERED

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola"
J.-A. ROY, — Joliette

Vous vous fiez à sa qualité

S-556F

Votre abonnement

Avez-vous déjà pensé à ce que représente pour votre journal la perception des abonnements? Faire des centaines de factures, les expédier, le papier, les timbres, le temps, etc...

Si vous ne l'avez pas fait encore, hâtez-vous de payer votre abonnement à notre représentant ou à notre bureau.

L'ACTION POPULAIRE

La terre qui vous nourrit est menacée!

CULTIVATEURS canadiens, vous avez raison d'aimer la terre nourricière. Avec patience et ténacité, vous continuez l'oeuvre des anciens défricheurs. Tandis que vous semez et que vous récoltez, vous vous sentez fiers et libres. Vous songez que votre labeur tenace vous permettra de léguer à vos enfants un beau domaine.

Aujourd'hui, ce domaine est menacé. Vous ne pouvez plus en douter. Vous savez que des ennemis pillards et brutaux n'attendent que l'occasion de vous ravir votre bien. Si vous voulez garder votre terre, protéger votre famille, écarter le danger d'une invasion, vous devez produire davantage. Mais cela ne suffit pas. Il faut aussi prêter au Pays une part de vos gains, en achetant des Obligations de la Victoire. Remarquez bien qu'il s'agit d'un prêt. Alors que d'autres donnent leur vie, on ne vous demande pas de donner votre argent; on ne vous demande que de convertir vos économies en obligations, garanties par les ressources du Canada tout entier.

Ces obligations rapportent de bons intérêts, payables tous les six mois, et l'argent que vous prêtez au Pays servira à défendre votre ferme, votre famille, votre liberté. Il faut, en aidant nos Alliés, écraser l'ennemi qui menace le Canada de deux côtés à la fois. Travaillez, économisez, prêtez. Pour le salut commun, achetez le plus d'obligations possible.

L'ennemi est à nos portes

LE COMITÉ NATIONAL DE LA FINANCE DE GUERRE, OTTAWA, CANADA

ACHETEZ DES **OBLIGATIONS de la VICTOIRE**

NOUVELLE ÉMISSION

VOS DOLLARS VOUS SAUVERONT • VOS DOLLARS VOUS REVIENDRONT

Sommaire de l'OEIL du 15 février

Ottawa chante, Québec déchante, par Pierre Viviers;
"La conscription pour outre-mer est un crime" (M. Godbout), par Pierre Viviers;
Le plus grand procès de l'histoire de France,
Le parti communiste demeure illégal au Canada,
Comment on devient dictateur, (Chiang Kay Shek),
La conscription mettrait la Confédération en danger, discours de M. Maxime Raymond)
Et les campagnes se vident, M. Godbout . . . par Pierre Viviers;
Echos politiques:
Québec, par Justin,
Montréal, par Etienne Robin,
Ottawa, par J.-Pierre Lortie.
"Votez NON au plébiscite", (discours de M. Henri Bourassa au marché St-Jacques avec photos)
"Le sentiment conscriptionniste n'existe pas que dans Québec", (discours de M. Maxime Raymond au marché St-Jacques avec photos)
La bataille pour la grande "épicerie", par René de Bourjoly
Cinéma, Amour... Délices.... et Modes
Les hommes sur le Wharf (roman première tranche) par André Demaison
Etc., etc..

* * *

L'OEIL est en vente dans tous les dépôts de journaux, 10c l'exemplaire: $1.00 l'abonnement annuel. Siège de la revue: 2261, avenue Papineau, Montréal.

Pour aider à
EMPECHER BIEN DES RHUMES
De se déclarer dès le début

Médicament à 3 fins efficace

Au moindre reniflement, éternuement ou irritation du nez, mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume . . . *Rappelez-vous ceci:* si vous souffrez d'un rhume de cerveau, ou qu'une congestion passagère vous "bouche" le nez et vous empêche de dormir, le Va-tro-nol à 3 fins vous sera d'une aide précieuse, car (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) soulage l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. Jouissez du soulagement qu'il apporte.

VICKS VA-TRO-NOL

"VOS AMIS LES MEDECINS"

LA MEDECINE EST UNE SCIENCE. ETRE MEDECIN EST UN ART

Au cours d'un précédent article nous avons vu qu'on était en droit d'exiger du médecin une préparation scientifique étendue et très complète, car la médecine, en effet, est une science, l'ainée de toutes les sciences. Mais nous avons dit aussi que le médecin, après cette indispensable, longue et coûteuse formation scientifique, doit se former un coeur d'apôtre, une âme de médecin — car si la médecine est une science qu'il lui faut posséder, être médecin est un art qu'il lui est non moins nécessaire d'acquérir.

La médecine loin d'être une science abstraite en est une pratique qui ne s'applique pas qu'à la matière. Bien loin de là, car son objet unique est l'"homme", qui n'est ni matière exclusivement, ni esprit exclusivement, mais qui procède des deux. C'est ce qui donne à la science médicale son caractère tout-à-fait particulier et la différencie de toutes les autres.

L'homme étant composé d'une âme et d'un corps, le médecin ne pouvant le traiter que durant qu'il vit et la présence de l'âme en lui conditionnant sa vie, — doit ne pas dissocier l'esprit de la matière et posséder, d'égale façon, la science de la médecine et l'art d'être médecin.

Science et art, fondus en un tout harmonieux pour l'oeuvre double de préservation et de guérison, — tel est donc l'obligatoire bagage de votre ami le médecin.

Et nous voudrions vous démontrer, sans que vous en puissiez douter, ce besoin pour le médecin d'atteindre à ces deux fins: la possession d'une science, — et celle d'un art.

Nul n'a l'idée, s'il est un tant soit peu instruit, d'appeler pour le soigner un autre qu'un médecin et aucune personne ne peut accomplir honnêtement un acte médical, autre que le médecin.

La médecine a pour double but de guérir les malades et de préserver de la maladie les bien portants. Si, comme l'a dit le professeur Labbé, "l'hygiène est un code pratique imposé à la vie", elle ne dispense toutefois pas ceux qui respectent ses lois d'avoir recours au médecin, pour obtenir une guérison ou se maintenir en bonne santé.

Et nous ne croyons pas qu'aucun de nos lecteurs, même convaincu comme il se doit de la vertu de l'hygiène, se satisfera de sa seule pratique pour rétablir l'équilibre menacé de sa santé ou de celle des siens. Chacun, qui souffre ou craint d'être malade, appelle ou va voir le médecin.

Il a, à ce moment, conscience d'être en péril, la douleur fait naître en lui l'inquiétude, il redoute les conséquences de son mal, dans ses activités ou dans son cercle familial, — il a besoin d'une assistance et d'un secours, — il fait appel au médecin.

Et par là même, le malade ou le bien portant qui craint de se voir atteint de maladie, c'est-à-dire vous tous, amis lecteurs, — reconnaît implicitement l'importance primordiale de la médecine, science pratique.

Mais à cette heure de faiblesse et d'impuissance où le sentiment du danger possible fait naître en vous une angoisse à la fois physique et morale, vous tournez-vous vers n'importe quel médecin, frappez-vous à la porte du premier que vous trouvez sur votre chemin) Oui, dans le cas d'urgence extrême ou d'un séjour passager loin de chez vous. Non, chaque fois que vous le pouvez vous tenez toujours à vous adresser au médecin de votre choix, à celui que vous connaissez ou dont vous avez entendu parler et, la plupart du temps, non pas pour ses qualités ou le degré de sa science médicale, mais parce qu'il vous semble qu'en lui, vous pouvez avoir confiance.

Et votre voisin, pour la même raison, ira chez un autre médecin — car vous et lui avez compris, sans le savoir nettement peut-être, que, si la médecine est une science, être médecin est un art, basé sur la valeur morale de celui qui le possède — valeur morale que tous deux vous saviez trouver en frappant à des portes différentes.

Vos amis les médecins sont souvent, amis lecteurs, les médecins de vos âmes autant que ceux de vos corps.

LE COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Poussins "Bray"

Le marché fait appel aux aviculteurs. Etes-vous prêts? C'est maintenant le temps de commander les poussins Bray, les poussins d'un jour ou en croissance. Pour livraison en mars des poulets et dindonneaux Bray, c'est maintenant le temps de commander. Bray offre ce que vous désirez. T. P. L. WOODS et Geo.-H. READ & CIE de St-Félix-de-Valois; Damien BOUCHER, de St-Ambroise de Kildare; Denis Robitaille, de St-Sulpice.

26 fév. 1 f. c.

ST-JACQUES

(D.N.C.) — DECES DE M. ABRAHAM DUPUIS. — Le 12 février ont eu lieu les funérailles de M. Abraham Dupuis, ancien maire, décédé le 10, à l'âge de 77 ans et onze mois, époux de feu Georgiana Dugas.

Il laisse dans le deuil sept enfants: Hervé, ingénieur civil à Montréal; Georges, gérant de la Banque Canadienne Natnoiale de Plessisville; Eugène, de St-Jacques; Blanche, Mme Paul Lachapelle (Bérangère) toutes deux de cette paroisse; Sr Georges-Euclide (Bernadette); Sr Ste-Agnès des Anges (Berthe), des Srs de la Providence.

M. l'abbé Achille Lachapelle professeur au collège de l'Assomption chanta le service assisté de MM. les abbés Y. Laporte et A. Piette, vicaires.

Au choeur: M. l'abbé G. Melançon, a.c., M. l'abbé Az. Houle, MM. les abbés François Lanoue, Yves Munn et Ambroise Lafortune, ecclésiastiques.

Les porteurs étaient: MM. Arthur Morin, Eugène Brien, Herman Lajeunesse, Ildas Goulet, Armand Richard et Alcide Venne.

Nous présentons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

La famille reçut à l'occasion de ce décès les marques de sympathies suivantes:

MESSES. — MM. Hervé, Georges, Eugène Dupuis, Blanche Dupuis, Paul Lachapelle, famille Piquette, D'amour, Caron, Jean-Paul Dupuis, J.-A. Leclerc, Dr et Mme J.-A. Rémy, MM. et Mmes Adélard Lemieux, Roland Lamarre, Dr et Mme J.-C. Blais, M. J.-J. Janelle, M. Augustin Lamothe, Dr et Mme Léonard Rinfret, M. J.-D. Robitaille, famille J.-A. Lamarre, M. et Mme J.-A. Vermette, M. et Mme Jos. Arpin, M. Omer Laberge, le personnel de la Banque Canadienne Nationale de Plessisville, M. J.-Emile Larochelle, les employés de la Fonderie, M. R.-V. Laliberté, M. et Mme C.-A. Gosselin, Dr et Mme Charron, tous de Plessisville; Guy Dupuis, M. et Mme A. Toupin, M. J.-O.-E. Forest, M. et Mme Jos. Marion, M. et Mme Dr H. Laurin, famille J.-E. Blais, Srs de la Providence, Maison-mère, Sr Georges-Euclide et Sr Agnès des Anges.

TELEGRAMMES. — M. Jos. Marion; M. Benoit Chartier, Plessisville; M. Gustave Grenier, Plessisville; M. J.-L. Héon, Plessisville; M. R.-V. Laliberté, Plessisville; Dr et Mme Rolland Dussault, Montréal; M. Rosario Gaudry, Montréal; famille Israel Nantel, Montréal; M. Ls-Philippe Noel, Montréal.

BOUQUETS SPIRITUELS. — Sr Supérieure de l'hôpital St-Jean de Dieu; Sr Louise des Anges et ses élèves de Ste-Mélanie; André Dupuis, familles Armand Lachapelle, Hildège Lanoue, M. et Mme Hermann Lajeunesse, Mlle Blanche Morin, M. et Mme Jos. Dupuis, Mlle Lucienne Forest, M. et Mme Arthur Janelle.

SYMPATHIES — Les membres du Conseil municipal de St-Jacques; la commission scolaire No 1; les élèves de l'école municipale des Srs de Ste-Anne; les membres de la Ligue des Anciens retraitants; les membres de l'Amicale du couvent de St-Jacques; les Frères de S.-Gabriel, de St-Jacques; le Conseil général des Soeurs de la Providence; Sr Alfred-Marie; Sr M. de Bethléem, sup. de Ste-Mélanie; famille Arthur Morin, MM. et Mmes Joachim Gaudet, Lucien Leclerc, Hervé Henri, Paul Roy, Fridolin Ratelle, Emilien Coderre, Roméo Jarry, J.-A. Renaud, Wilfrid Marion, familles Welly Munn, Osias Mercier, M. le notaire et Mme J.-G. Beaudry, famille Ildas Goulet, M. et Mme Rousseau Lanoue, Mme Achille Morin et Mlle Clara Morin, MM. et Mmes Arthur Thériault, Jos. Lévesque, M. L.-J. Sylvestre, M. Paul Ratelle, M. et Mme Eugène Dupras, M. Angelbert Forest, MM. et Mmes Médard Chevalier, Georges Dupont, Plessisville, Jos. Hinsé, Plessisville, Mme A. Carrier, Plessisville, MM. et Mmes Jos. Desrochers, Plessisville, Luc Goulet, Richard Foucher, Philippe Morin, Eustache Sincerny, Eugène Charbonneau, Mlles Flory Coderre, Jeanne Groulx, MM. et Mmes Antonio Forest, René Forest, Jacques Forest, M. Théophile Marion, famille Edouard Desrochers.

NOUVELLE ADRESSE

Ant. Fortin D.C.

CHIROPRATICIEN

Diplômé de Palmer

60, Sud, Place Bourget,

JOLIETTE

(voisin du magasin United)

Téléphone 61

STE-MARIE SALOME

(Spécial) — Dernièrement M. et Mme Pierre Venne recevaient à souper leurs parents de St-Esprit. Mme Jules Lapalme, MM. et Mmes Antoine Lapalme, Philippe Landry, Ildère Brouillette, Léon-Jean Pichette, de St-Jacques, Damien Lapalme, Pierre Lapalme et leur fillette Andrée.

La veillée se passa agréablement dans une joyeuse partie de cartes.

ST-CALIXTE

(D.N.C.) — SYMPATHIES A LA FAMILLE DUVAL. — Mardi le 10 février, décédait à l'hôpital St-Eusèbe à Joliette Raymonde Duval, 3 ans, enfant de M. Odilon Duval, député du comté de Montcalm. Nos plus profondes sympathies.

* * *

Lundi, 9 février, Antonia Duval, étudiante à Lachute et enfant de M. Odilon Duval, M.A.L., subissait à l'hôpital de Joliette une opération pour appendicite aiguë. Nous souhaitons un prompt rétablissement à la jeune convalescente et un heureux retour à la santé.

* * *

Dimanche, le 15 fév., M. Rousseau, de la maison Dupuis, chef organisateur du ski dans le nord, est venu nous visiter avec son aimable troupe.

Espérons qu'une température favorable nous les ramènera encore et souvent.

ST-ROCH

(Spécial) — Lundi le 16 février, une magnifique soirée eut lieu chez M. et Mme Joseph Lemire; étaient présents MM. et Mmes Edmond, Roch, Louis Bélanger, Odilon Lemire, Edouard St-André, Mlle Cécile Lemire, M. Jean-Paul Marien, Pauline Marien, Noel Mercier, Marie-Paule Riopel, Philippe Lamarche,, Aurore Mercier, Armandine Duval, Paul St-André, Georgette Duval, Juliette Beauséjour, Joseph-Roch et Georges Duval, Yvette et Laurette Lamarche, Lucienne et Jeanne Renaud, Berthe Lesage, Jean-Paul Gagnon, Florida Lesage, Gélas Renaud, Florence et Denis Lesage, Roger Marien, Eugène Villemaire, Mme Léopold Perreault, Gérard Riopel, Louis et Paul-Emile Renaud, Roger Duval, Antonio Lamarche, Jean et Gervais Lemire.

De la musique fut interprétée par Mlles Cécile Lemire et Marie-Paule Riopel, Edmond et Roch Bélanger, Hermas Villemaire, Laurier St-André, Léo Brais, Antonio et Fernand Lamarche.

Enfin, tous se sont se sont très bien amusés et en remercient leurs hôtes. *Une invitée.*

ST-ESPRIT

(D.N.C.) — HOCKEY — St-Esprit: 4; Barbecue: 6 — M. le maire Clodomir Vézina, convié à mettre la rondelle au jeu, délègue à cet effet Mlles G. Côté et F. Dufresne qui donnent deux dollars au club au nom de notre premier magistrat.

Une lutte serrée mais franche s'engage. St-Esprit et Barbecue prennent successivement l'avantage, égalisent ensuite, puis le résultat ultime imprime un V de la Victoire aux visiteurs. Si les Barbecue avaient eu un gardien de buts au lieu d'un cerbère nous les aurions certes vaincus! mais une honorable défaite ne vaut-elle pas une victoire? surtout quand c'est la première défaite de la saison.

Les buts en notre faveur sont comptés par René Poirier, 3; et Henri Tellier.

* * *

VOEUX. — Les membres de la chorale des Enfants de Marie présentent leurs félicitations et leurs voeux à leur directrice: la récente Mme Léonard Leclerc.

* * *

Achetez des obligations de la Victoire!

Encouragez nos annonceurs

Pacifique Canadien

HEURE AVANCEE

Depuis le 9 février 1942

LA SEMAINE SEULEMENT

DEPART DE JOLIETTE —	ARRIVENT A DESTINATION
10.20 a.m. Pour Montréal, gare Viger, local — Avenue du Parc:	12.10 p.m. — 12.25 p.m.
10.20 a.m. Pour Louiseville, T.-Rivières, Québec (Rapide)	1.30 p.m.
11.05 a.m. Pour St-Gabriel	12.00 p.m.
3.50 p.m. Pour Montréal, gare Windsor (Rapide) — Avenue du Parc:	5.15 p.m. — 5.45 p.m.
5.45 p.m. Pour Montréal, gare Viger, (Local)	9.30 p.m.
5.45 p.m. Pour Québec, (Local)	10.00 p.m.
6.35 p.m. Pour St-Gabriel	7.30 p.m.

ARRIVENT A JOLIETTE —	DEPART DE DESTINATION
10.20 a.m. De St-Gabriel	9.25 a.m.
11.05 a.m. De Montréal, gare Windsor, (Rapide) — Avenue du Parc:	9.45 a.m. — 9.15 a.m.
11.05 a.m. De Québec et les stations intermédiaires	7.15 a.m.
3.50 p.m. De St-Gabriel	2.55 p.m.
4.45 p.m. De Louiseville, Trois-Rivières et Québec	1.30 p.m.
6.35 p.m. De Montréal, gare Viger	4.50 p.m.

LE DIMANCHE SEULEMENT

ARRIVENT A JOLIETTE —	DEPART DE DESTINATION
11.15 a.m. De Montréal, gare Viger (Local)	9.40 a.m.
8.35 p.m. De St-Gabriel	7.40 p.m.

DEPART DE JOLIETTE —	ARRIVENT A DESTINATION
11.15 a.m. Pour St-Gabriel	12.10 p.m.
8.35 p.m. Pour Montréal, gare Viger	10.15 p.m.

LA LUZERNE EST NOTRE PLANTE FOURRAGERE PAR EXCELLENCE

NOTES DES FERMES EXPERIMENTALES

En plusieurs pays où l'industrie laitière possède une place importante dans la production agricole, la luzerne est considérée comme la reine des plantes fourragères. Ceci est particulièrement vrai sous les climats qui nécessitent une assez longue stabulation. Le cultivateur doit alors disposer d'une bonne réserve de bon foin qui servira à l'hivernement de ses bêtes. Mais si la luzerne est avant tout une plante à foin, elle n'en présente pas moins beaucoup de possibilités comme plante à pacage. En Argentine, c'est la principale des plantes à pâturage.

Qu'est-ce qui fait la valeur agricole par excellence de la luzerne? C'est sa valeur nutritive, son rendement en tonnes à l'acre, et ses possibilités de culture en bien plus d'endroits qu'on est habitué de le croire.

SA VALEUR NUTRITIVE

La luzerne est plus riche en protéine digestible (10.6%) que le trèfle rouge (7.9%) et le mil (2.9%). Tant qu'à leur teneur en éléments minéraux, elle est respectivement 1.43% , 1.21% et 0.279% pour le calcium, et 0.21%, 0.18% et 0.16% pour le phosphore. Ces trois éléments: protéine, phosphore et calcium sont très importants en industrie laitière tant pour la production de lait que pour la croissance des jeunes bovins et les bêtes gestantes.

SON RENDEMENT

A la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, on ne recommande pas d'une manière générale de faire des semis purs de luzerne. On ne prône pas les luzernières pures. Au contraire, on l'inclut à raison de 5 à 6 livres à l'acre dans un semis de trèfle rouge, de trèfle alsike et de mil. Ainsi, l'on a plus de chances d'éviter les insuccès complets dus à la nature d'un sol qui reçoit peut-être de la luzerne pour la première fois, ou encore aux conditions saisonnières qui paralysent l'établissement du semis, ou le font périr. Bien des insuccès avec les luzernières pures sont dus à ces semis purs. Les rendements mentionnés ci-dessous sont donc plutôt des résultats de foin de luzerne mélangé. Ainsi la récolte moyenne de 17 années consécutives à la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière pour le foin de luzerne mélangé, s'élève à 4½ tonnes. En 1934 ce rendement dépassa 6 tonnes à l'acre. Ces chiffres représentent deux coupes par année. Le fait d'inclure de la luzerne au semis de trèfles rouge et alsike, et de mil, élève en moyenne les rendements de la récolte de foin de 1 tonne et quart à une tonne et demie à l'acre. — en plus d'être un foin supérieur en valeur alimentaire. Ça rembourse bien le cultivateur d'en avoir inclu 5 à 6 livres dans son semis de foin.

SES POSSIBILITES DE CULTURE

On est habitué de croire que la luzerne est une culture possible seulement dans certaines conditions exceptionnellement favorables. On oublie le fait qu'un sol doit être entraîné à pousser de la luzerne et si le premier semis est manqué, on a beaucoup plus de chances d'avoir de bons résultats au deuxième ou au troisième semis. L'insuccès ne sera pas complet mais partiel si on sème la luzerne avec les trèfles et mil. Ce point de vue, qui est appuyé par plusieurs années d'expériences à la Station Expérimentale de Ste-Anne, devrait être de nature à donner une grande impulsion à la culture de la luzerne dans Québec. Dans les régions de Montréal, l'Assomption et d'Ottawa, où les mois secs de juillet et août ralentissent la végétation de nos herbages et souvent l'arrêtent complètement, (rappelons-nous l'été 1941!), on demandera à l'avenir beaucoup plus à la luzerne, tant au point de vue foin que pacage. La luzerne avec son système radiculaire spécial résiste assez facilement aux vagues de sécheresse. Durant l'été 1941, les cultivateurs qui avaient des semis de luzerne en production ont eu tout de même de bonnes récoltes de foin, et une source de pacage qu'il ne convient pas d'oublier, contrairement à leurs voisins qui se sont sérieusement sentis de cette année de disette.

A cause de ces deux points de vue nouveaux en faveur de la luzerne, son étendue en culture sera susceptible d'augmenter considérablement à l'avenir. On comprend de plus en plus ses possibilités agronomiques. C'est en effet la reine de nos plantes fourrragères.

L.-J. BOULET, assist. (Pl. Fourragères),
Station Expérimentale, Ste-Anne, Qué.

La ration des vaches laitières

Les vaches en lactation veulent une ration abondante et riche en principes nutritifs digestibles et spécialement en protéines et en substances minérales. Quand la ration de gros fourrages donnée à des vaches moyennes laitières se compose en tout ou en partie de foin de légumineuse, comme du bon foin de trèfle ou de luzerne il est moins besoin d'acheter des aliments protéiques dispendieux et on peut aussi faire un plus large emploi des grains de céréales et notamment du blé. Le blé peut remplacer les autres grains et le son dans la ration de la vache laitière en proportion d'un-tiers de la ration totale de grain.

Commission des prix et du commerce

Les éleveurs d'abeilles de la province de Québec qui ont besoin de sucre pour l'hiver ou le printemps pour nourrir leurs ruches, sont invités à soumettre leurs demandes à M. Méthot, apiculteur provincial, ministère de l'Agriculture, Québec; ils énuméreront leurs ruches, la quantité minimum de sucre dont ils ont besoin, leur nom et leur adresse. Après vérification de ces détails, M. Méthot émettra des permis d'achat en double: l'un sera adressé à l'éleveur et l'autre à M. S.-R. Noble, administrateur du sucre.

* * *

A moins d'une autorisation de l'administrateur des services, Commision des prix et du commerce en temps de guerre, aucun cinéma nouveau ne peut ouvrir ses portes au Canada après le 31 janvier. Ce règlement s'applique à toute exhibition de films pour en retirer un bénéfice.

* * *

Les services des optométristes et des opticiens sont maintenant sous l'empire de la stabilisation: tous les verres, lentilles, montures et autres articles qu'ils fournissent sont considérés comme des marchandises vendues au détail et, conséquemment, sont soumis aux règlements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

* * *

La stabilisation des loyers ne s'applique pas aux terrains et bâtisses utilisés à des fins agricoles, mais les autres loyers ruraux sont régis par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre: les maisons d'été, les cabines à l'usage des touristes et les autres habitations du même genre sont aussi l'objet de la stabilisation des loyers.

On recommande aux cultivateurs

DE CONSERVER LES CANISTRES A LAIT

L'acier et l'étain sont si rares aujourd'hui et leur vente est astreinte à un contrôle si rigoureux, dit l'Office des produits laitiers, qu'il est fort possible que les cultivateurs ne puissent se procurer en 1942 les nouvelles canistres de lait et de crème dont ils ont besoin chaque année. Le Canada, de même que d'autres pays, faisait venir ses provisions d'étain de la Malaisie et cette source d'approvisionnements n'existe plus depuis que la guerre s'est étendue au Pacifique.

L'Office recommande aux cultivateurs et aux organisations laitières de reprendre pour les utiliser toutes les canistres à lait ou à crème qui peuvent avoir été mises de côté, soit parce qu'elles n'étaient plus nécessaires ou qu'elles avaient besoin d'être réparées par une soudure ou un rétamage.

Les canistres ne devraient être employées que pour les fins auxquelles elles sont destinées, c'est à dire comme contenants ed lait ou de crème, dit l'Office. Tout autre mode d'emploi est un gaspillage auquel on devrait mettre fin. Les cultivateurs qui ont leurs propres canistres devraient s'efforcer de les faire durer aussi longtemps que possible en ne les employant que pour le lait ou pour la crème.

L'Office recommande expressément de les faire sécher parfaitement après les avoir lavées et de faire rétamer immédiatement celles qui sont usées ou rouillées. Il recommande également aux cultivateurs qui ont en leur possession des canistres qui ne leur appartiennent pas de les renvoyer à leurs propriétaires.

Les beurreries ou laiteries qui ont pour coutume de prêter des canistres aux cultivateurs feront bien de reprendre possession de toutes celles qui ont été prêtées et qui pourraient être oubliées et d'adopter un système qui assurera un prompt retour à leur propriétaire de toutes les canistres non utilisées. On évitera ainsi dans la mesure du possible la nécessité des remplacements.

La Franc-Maçonnerie

LETTRE ENCYCLIQUE DE LEON XIII

Les événements mondiaux ont ramené l'attention sur la franc-maçonnerie. Des pays comme la France lui attribuent en grande partie leurs malheurs et l'interdisent. D'autres, comme le Canada, lui ouvrent volontiers leurs portes et lui permettent d'exercer toutes ses activités.

Mais qu'est-ce au juste que la franc-maçonnerie? et que représente-t-elle exactement pour la religion catholique? L'Eglise a parlé. Par la voix de l'un de ses chefs les plus illustres, Léon XIII, elle a analysé à fond cette institution, elle en a dégagé l'idée maîtresse, elle a dévoilé son véritable but et indiqué quelle devait être à son égard l'attitude des catholiques. Les directives de Léon XIII, ainsi qu'en fait foi la dernière édition du Code de Droit canonique, valent encore de nos jours. Elles empruntent même aux événements actuels un regain d'importance. Il est donc nécessaire que le document pontifical soit connu le plus possible. Plusieurs en cherchaient le texte. L'Ecole Sociale Populaire a répondu à leurs désirs en publiant dans son intégrité la Lettre encyclique de Léon XIII *Humanum genus*. Elle y a joint la déclaration du Concile Plénier de Québec, le canon 2335 du Droit canonique et une abondante bibliographie.

Cette brochure de 32 pages se vend 15 sous l'exemplaire, à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

● *Les jeunes naturalistes attendaient ce livre*

Cent fleurs de mon herbier

Par E.-Z. MASSICOTTE

Nouvelle édition, revue et augmentée, 192 pages, magnifique couverture en couleurs. — Prix: franco, l'exemplaire $0.85.

* * *

Voici l'un des plus beaux ouvrages qui soient sortis des éditions Beauchemin.

Monsieur Jacques Rousseau, sous-directeur du Jardin Botanique de Montréal, s'exprime ainsi, dans la préface de cet ouvrage:

"Pour connaître la flore d'un pays, il faut non seulement chercher les plantes sur place, mais aussi les récolter, les conserver dans un herbier et les étudier à loisir. Celui qui aime les livres se contente-t-il d'en regarder la reliure chez les libraires? Aussi Monsieur Massicotte déclara-t-il dans la préface des *Cent fleurs de mon herbier*: Le désir de connaître davantage le monde végétal... ne manquera pas de se généraliser aussitôt que notre éducation cessera d'être théorique seulement. En ce qui concerne spécialement la botanique, il faut faire de l'herborisation. C'est la seule manière d'acquérir cette science comme il faut".

Les instituteurs, les élèves et les parents tireront grand profit de ce livre: *penchons-nous sur les fleurs!*

● Charlemagne LANDRY
● Chs-Hubert DUCHARME
Landry & Ducharme
AVOCATS
Alfred Beaudry
NOTAIRE
● 373, Notre-Dame
● Téléphone : 871
30 oct. j.n.o.

"LA GALERE DU RENEGAT"

AU SEMINAIRE DE JOLIETTE

Le mercredi, 4 mars prochain, aura lieu à la salle académique, une séance offerte à Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin, par les élèves de philosophie 1ère année. Ils interpréteront un drame avec musique en trois actes: "La Galère du Renégat", de Georges Villard.

Cette pièce comprend une série de scènes très mouvementées et très empoignantes. Elle rappelle nombre de péripéties patétiques qui se passent actuellement sur les mers et dans les villes maritimes.

Le premier acte a lieu sur le pont de la galère du corsaire Mourad. Les rameurs de cette embarcation sont tous des Francs chrétiens qui ont été faits prisonniers par le sultan turc. Parmi ces derniers, l'un d'eux, Guilhen, déplore la perte de son fils, enlevé par les pirates depuis quinze ans. Il accuse de son malheur son compagnon de chaîne, un ancien pilote nommé Jaume. Mourad sait où est le fils du malheureux Guilhen, mais il ne consent à le lui dire que s'il renie sa foi et livre sa patrie. Guilhen va-t-il accepter l'infâme condition? S'il l'accepte, le corsaire set-il fidèle à sa promesse? C'est là le point.

Avec le deuxième acte, nous sommes sur une place publique à la Ciotat. C'est la ville où résidait Guilhen, et qu'il doit livrer bientôt aux pirates; car il l'a promis, pour revoir son enfant. Vêtu en pêcheur provençal, il rejoint les siens, qui, le croyant échappé à la captivité, l'accueillent avec joie et le mettent au courant des moyens de défense de la ville. Abusant de cette confiance, il profite d'un moment d'isolement pour tuer le guetteur, mettre les armes hors de combat, livrer la ville aux pirates. Comme prix de sa trahison, aura-t-il au moins la joie de revoir son fils? Il semble que non; car on dit qu'il a été tué, et cela par son ordre même.

C'est au troisième acte, sur le pont de la galère, que la vérité se fera jour. De plus, tous ces infidèles, Mourad et Guilhen y compris, dont la seule morale était le pillage et l'incendie, vaincus par l'attitude héroique du chrétien Jaume, se convertissent au christianisme. Et c'est une fin en beauté... qu'il faut voir!

STE-MARIE SALOME

(D.N.C.) — Le carême est commencé comme de coutume par la cérémonie des Cendres. Cette année, plus que d'habitude, le chrétien qui voit surpendue sur la tête l'épée de Damoclès, a fait de sérieuses réflexions, et sur sa vie passée, et sur sa vie future et a pris la résolution d'améliorer celle-ci afin de se faire pardonner celle-là.

Le carême est un temps propice aux fermes résolutions et il s'agit pour chacun de nous qui en avons prises de les mettre à exécution.

* * *

Après deux semaines d'heure avancée on commence à croire que l'on s'accoutumera à détester ce changement d'horaire, qui est de beaucoup nuisible aux travaux des cultivateurs. Josué, jadis, pour compléter une bataille, arrêta le soleil en disant: Soleil, arrête-toi sur Gabaon, Lune, n'avance point sur la vallée d'Aialon: et le soleil et la lune s'arrêtèrent. Mais nos Josué modernes, en avançant l'heure, n'ont pas d'influence sur la marche du soleil et de la lune qui continuent, sous la main du Tout-Puissant, leur course régulière sans s'occuper de l'heure avancée par les hommes, et nous, les cultivateurs, qui sommes à la merci des éléments et des saisons, le soleil nous importe plus que l'horloge et dans quelques jours, il aura beau être neuf heures à la montre nos érables ne couleront pas avant que le soleil ne soit monté sur l'horizon. De même, la rosée bienfaisante de l'été, en dépit de l'heure indiquée par le cadran, ne disparaîtra pas avant d'avoir été bue par le soleil et nos travaux en souffriront. Voilà ce que l'on pense de cette heure nouvelle pour nous. Elle peut être bienfaisante pour certaines classes de la société mais elle paraît devoir être néfaste pour les travaux des champs.

* * *

Notes de janvier à l'école du village. — Classe dirigée par Mlle R. Granger. — 7e année: Denise Forest 86.5; 6e année: Madeleine Lépine 88.5; 5e année: René Gaudet 78.

Classe de Mlle Denise Melançon. — 4e année: M.-Jeanne Brien 90; 3e année: Eva Bourgeois 85; 2e année: Annette Bourgeois 94; 1e année: Lise Gaudet très bien.

ST-THEODORE

(D.N.C.) — NAISSANCES. — Le 26 janvier, à M. et Mme Léopold Dupuis (Laurette Poudrier), une fille, baptisée le même jour sous les noms de Marie-Carmel-Nicole. Parrain et marraine: M. et Mme Raymond Poudrier, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Mme Lionel Guernon.

— Le 8 février, à M. et Mme Alfred Guibeault (Lucienne Lafond), une fille, baptisée le même jour sous les noms de Marie - Rose - Anna - Mariette. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Guilbeault, grands-parents de l'enfant.

* * *

PARTIE DE CARTES — Le cercle des Fermières remercie Mme Joseph Lajeunesse pour sa brillante réception du 13 février dernier. Toutes celles qui ont pu prendre part à cette partie de cartes inscrite au programme de février en garderont longtemps le joyeux souvenir.

Plusieurs jolis cadeaux s'étalaient à nos yeux; mais un couvre-lit d'enfant attirait et retenait l'attention. Félicitations à Mme Paul-Emile Trudel, pour son beau travail.

Nous devons encore des remerciements à notre dévouée présidente et à M. Olivier Rivest pour ses nombreux voyages, qui nous ont permis de braver la tempête et de faire une excursion très réussie.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

SEMAINE FINISSANT LE 21 FEVRIER 1942

A Québec

OEUFS

A - Gros	32c.
A - Moyens	29½c.
A - Poulettes	26c.
B	25½c.
C	24c.

POULES ABATTUES

A - 5 lbs et plus	24c.
A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	22c.
B - 5 lbs et plus	22c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c.
C - 5 lbs et plus	18c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c.

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

A - 5 lbs	28c.
B - 5 lbs	26c.

POULETS ABATTUS
Sélectionnés

A - 5 lbs et plus	26c.
B - 5 lbs et plus	24c.
C - 5 lbs et plus	21c.

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS
Prix nets

Pesanteur 100 à 140 lbs	15c.

PORCS RECUS VIVANTS

Pesanteur chaude	15.40

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)
90 lbs et plus

Bons	18c.
Moyens	15c.

A Montréal

POULES VIVANTES

A - 5 lbs et plus	24¼c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	22¾c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	21¼c.
Coqs	14c.

POULETS VIVANTS
"A ROTIR"
Gris et blancs

A - 6 lbs et plus	24½c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	23¾c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21¾c.

POULETS VIVANTS
"A ROTIR"
Rouges

A - 6 lbs et plus	24¼c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	22¾c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21¼c.

(Sélectionnés)

Spécial - 6 lbs et plus	30c.
A - 6 lbs et plus	29c.
A - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	28c.
B - 6 lbs et plus	26c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	25c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	24c.
C - 6 lbs et plus	23c.
C - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	22c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	20c.

JEUNES DINDES VIVANTES

A	25½c.
B	23½c.
C	22c.

OIES ABATTUES

A	20c.
B	18c.
C	15c.

POULETS ABATTUS
(engraissés au lait)

Spécial - 6 lbs et plus	31c.
A - 6 lbs et plus	30c.
A - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	29c.
B - 6 lbs et plus	27c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	26c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	25c.

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

Spécial - 5 lbs et plus	26c.
A - 5 lbs et plus	25c.
A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	24c.
A - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	23c.
B - 5 lbs et plus	22c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c.
B - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	20c.
C - 5 lbs et plus	19c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	18c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	17c.

JEUNES DINDES ABATTUES

A	30c.
B	28c.
C	26c.

N. B. — Les oiseaux moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS

A - Gros	32½c.
A - Moyens	30½c.
B	28c.
A - Poulettes	28c.
C	24½c.

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus: la lb	12c.

VEAUX ABATTUS — ENGRAISSES AU LAIT

Bon	16c.
Moyens	15c.
Communs	14c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

Montréal et Québec

BEURRE
Semaine finissant le 16 février
Beurre frais

No 1 pasteurisé	34.5-8c.
No 1 non pasteurisé	34.1-8c.
No 2	33.5-8c.

FROMAGE
Semaine finissant le 17 février inclusivement

Blanc pour le marché domestique:
Fabriqué le et après le 1 nov 1941

No 1	25c.
No 2	24½c.
No 3	24c.

Coloré:

No 1	25¼c.
No 2	24¾c.
No 3	24¼c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

PRIX DU MARCHE DES ANIMAUX VIVANTS

PRIX OBTENUS SUR LE MARCHE DE MONTREAL, LUNDI 23 FEVRIER PAR LA COOPERATIVE CANADIENNE DU BETAIL DE QUEBEC, LTEE

PORCS

BACONS — (135 - 175)

Prix de base — Vendus vivants	
Par camion	11.35
Truies	8.50 9.25
Vendus abattus on offre	15¼c.
PRIME — Selects (140 - 170)	
Poids chaud abattu	$1.00

RABAIS

125 - 135 lbs	50c
176 - 185 lbs	$1.50
120 - 175 lbs	1.00
Par têtes	
176 - 185 lbs	2.00
120 - 175 lbs	1.50
176 - 185 lbs	2.00
Légers	
119 lbs et moins	$1.50
Moins de 100 lbs	2.00
Pesants	
206 - 220 lbs	$3.00
Extra pesants	
206 - 220 lbs	$2.50 du 100 lbs
220 et plus	$3.00 du 100 lbs

VEAUX DE LAIT

Choix	13.50	14.00
Bon	13.00	13.50
Moyen	11.00	12.00
Communs	8.25	9.00
D'herbe	6.00	6.75

BOUVILLONS

Choix	10.00	10.50
Bon	9.50	9.75
Moyen	8.25	9.00
Commun	6.00	7.50

AGNEAUX en lots mélangés

Mélangés	10.25	10.50

MOUTONS

Bon	6.50	7.00
Commun	4.00	4.50

TAURES

Choix	8.50	9.25
Bonne	7.75	8.25
Moyenne	6.50	7.50
Commune	5.00	6.00

VACHES

Choix	7.25	7.50
Bonne	6.50	7.00
Moyenne	5.50	6.00
Commune	4.75	5.25
Très commune	4.00	4.50

TAUREAUX

Choix	8.00	8.50
Bon	7.25	7.75
Moyen	6.50	7.00
Commun	5.00	6.00

A votre service !
L.-P. DUBEAU
Expert en radios et réfrigérateurs
340, Blvd MANSEAU, JOLIETTE
Tél.: 153
En fin de semaine à Berthierville, au No 118, rue MONTCALM
Tél.: 813
19 fév. 4 f. p.

SKIS

et accessoires

VENEZ LES VOIR AU DEPT. DES SPORTS

Jusqu'au bout, pour la Victoire
Achetez des OBLIGATIONS de la VICTOIRE
Nouvelle émission

Un équipement de ski est peu dispendieux si vous profitez des prix populaires que nous affichons

CHAMPLAIN LEPINE

Place Bourget sud, Joliette, Qué.

Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la

PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

AUTRES CONSEILS À OBSERVER

1. ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.
2. REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
3. SOYEZ BREF. Dégagez votre ligne pour l'appel suivant.
4. EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains.

L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

En service actif — *donnant des ailes aux mots*

Feu madame Philippe Bérard

Mardi, 17 février, décédait à sa demeure, Mme Philippe Bérard (Ozina Latour), de St-Thomas de Joliette, après plusieurs mois de maladie et à l'âge de 51 ans.

Les funérailles ont eu lieu jeudi 19 février à l'église paroissiale, au milieu d'une foule nombreuse de parents et amis.

M. l'abbé Henri Locas fit la levée du corps. L'abbé Victor Bérard, assisté de M. l'abbé Wilfrid Bérard et du R. Père Lucien Durand, chanta le service. Des messes furent dites aux autels latéraux par le R. P. Alph. De Grandpré et M. le curé N. Aumont.

Au choeur: les abbés Henri Lamarche, Albert Lefebvre, Félicien Lasalle, Ars. Grégoire, de l'Ile du pas, et l'abbé Chry. Bonin: les RR. PP. L. St-Georges, o.m.i., F. Moisan, E. Crevier; R. Fr. V. Durand, c.s.v.,

Le deuil était conduit par M. Ph. Bérard, son époux: ses fils: Ovide, Joseph, Viateur, Paul Lucien, Gilles; ses filles: Maximille (Mme Mathias Asselin); Madeleine et Gisèle; son gendre: M. Mathias Asselin; ses belles-filles: Mmes Ovide, Joseph et Viateur Bérard; ses frères: MM. Arthur et Ovide Latour; ses soeurs: Sr Maximille et Sr Joseph-Israel; sa belle-mère: Mme Israel Latour; ses beaux-frères: MM. Cuthbert Bérard et Joseph Cournoyer.

Les porteurs étaient: MM. Cuthbert Bérard, Joseph Cournoyer, Philippe Dudemaine, Damase Plouffe, Joseph Rondeau, Philippe De Grandpré, accompagnés de Mmes Mastai Asselin, Cuthbert Bérard, Lucien Tellier, Philibert Houle, Oscar Lavallée, Norbert Gadoury.

La quête fut faite par Mmes Ovide et Viateur Bérard.

A cette occasion la famille a reçu de nombreuses marques de sympathies.

Télégrammes. — R. P. Joseph Latour, (Gaspé); M. Charles-Auguste Latour, (Ottawa); Mgr J.-V. Dudemaine, Amos; Mère Anne - Philomène, supérieure, Midnapore, Calgary, Alb.; M. l'abbé Adrien Bérard, Montréal; M. Victor Sylvestre, St-Hyacinthe; Sr M.-Flore-Imelda, St-Jérôme; Sr Bernard, sup., Ste-Ursule; Dr C.-Aug. Bertrand; M. et Mme Paul Lalime; M. et Mme Lucien Beaulieu; Mme Ignace Courchesne; MM. Maurice Valois et Edgar Beaudoin.

Offrandes de messes. — M. l'abbé Victor Bérard; chan. O. Archambault, Père Maurice Farly, as.-prov., Père F. Moisan, chan. A. Perrault, Valleyfied; abbé Félicien Lasalle, personnel et supérieur du Séminaire de Joliette, J.-B. Desrosiers, chan., M. le curé Cuthbert Fafard, Mascouche, abbé Adrien Bérard, Montréal; Pères Philippe Fafard, sup. prov., Médéric Robert, C. Dumontier, curé au Christ-Roi, R. J.-W. Pomerleau, Sr Joseph - Israel, Mère Marie-Edwidge, sr de la Prov.; l'hospice St-Vincent de Paul, Valleyfield; Sr Jeanne - Marguerite, supérieure; Sr Flaminia et Sr Félécie, Mère Anne - Philomène; Sr Elphégénie, sup.; Sr Maximille; Conseil général des Soeurs de la Providence; les retraitantes de St-Thomas; le cercle des Fermières de St-Thomas; la ligue des retraitantes de St-Pierre, Joliette; le pensionnat de Ste-Elisabeth; MM. et Mmes Ovide Bérard, Joseph Bérard, Viateur Bérard, M. Paul Bérard, famille Philippe Bérard, M. et Mme Mathias Asselin, MM. Chs - Aug. Latour, Ottawa, et Cuthbert Bérard, familles Joseph Cournoyer, Arthur Latour et Ovide Latour, M. et Mme Ed. Sylvestre, M. Wilfrid Drainville, M. et Mme Victor Sylvestre, St-Hyacinthe; MM. U. et P. Rochette, Montréal; Mlle Ant. Archambault, Mme Zénon Gervais, M. et Mme Anthime Charbonneau, famille Alp. Flamand, M. et Mme René Majeau, Mme Tancrède Houle, Fr. Albert Sylvestre, La Sarre; P. Dumontier, Christ-Roi; Mlles A. Bellerose et M.-A. Frappier.

Bouquets spirituels. — Jardin de l'Enfance, Valleyfield; Sr Marie - Imelda et les religieuses de Lachine; Sr T. Frigon et les novices maison-mère, Montréal; Fr Joseph et Albert Durand; Soeurs Alph. du Sauveur, Donatille, sup. prov., Joachim-Marie, sup à St-Thomas, Olivine - Marie, Ange - Florida, Flora - Alma, Laprairie, Médéric - Marie, Fr. Corbeil, dir. de l'école St-Pierre, Joliette.

Sympathies. — De Berthier: MM. Wilfrid Sylvestre, Louis Sylvestre, Lucien Sylvestre, MM. et Mmes Pierre Sylvestre, Elisée Laferrière, M. Candide Sylvestre, Mme Auguste Sylvestre, MM. J.-Baptiste Sylvestre, Wilfrid Bérard, famille Octavien Laferrière, Adrien et Damien Rousseau, Donat Ducemaine, M. et Mme Bernard et Imelda Cournoyer, Mlles Félicité Cournoyer, Etienne Massé, Norbert, Stanislas et Bernard Drainville, Armand de Grandpré, Lionel Rochette, M. et Mme L.-J. Sylvestre, famille D. Daragon, Mme Albert Gaboury, M. Arsène Farley, Fernand et Rachelle Farley, M. Hérard, Mme Joseph Sylvestre, familles Cuthbert De-Grandpré, Alfred Caumartin, Mme Victor Sylvestre, Mastai Dumontier, M. Pierre et Claude Sylvestre, Mme F. De Grandpré; de Ste-Elisabeth: M. et Mme Norbert Bérard, famille Hildège Savignac, M. et Mme Emile Laporte, MM. Welly Laporte, D. Aubin, Ed. Perreault, Léo Poulette, famille Adrien, Emerille et Arthur Lavallée, Mme Jean Laporte, Jos. Turcotte, Ed et D. Savignac, Onésime Lavallée, le cercle des Fermières, famille Euclide Lavalée, Amédée Joly, M. et Mme Armand Bellemare, J.-A. Drainville, Lucien Latour, Maurice et Pierre Tellier, Mlle Fernande Tellier, Mme Joseph Tellier, Gustave Robichaud, famille Aug. Laporte, Azellus Robert, Mme Ed. Chevalier, M. et Mme Jos. Villemure, familles Léopold et Edmond Ferland, Albert Ducharme, MM. Rosarien et Viateur Bonin, J. Allard; de st-Félix de Valois: Mlle Thérèse Champagne, Mme Alfred Chaput, M. Raoul Laforest, Mme Paul Desrosiers, familles Calixte et Philippe Rousseau, M. et Mme René Poirier, famille Ludger Poirier, M. J. Marion, familles Napoléon et Isidore Dauphin; de St-Ambroise: M. le curé A. Richard, notaire A. Ratelle, J.-D. Courchesne, J.-W. Parent, Mlle A. Garceau, famille J. Courchesne; de Joliette: M. et Mme René Martin, Willy Rivest, Mlle Cécile Lavallée, G.M., et Gérard Dudemaine, Germain et Denis Houle, M. et Mme Roger Venne, famille Wilfric et Alfred Beaulieu, Maurice et Gilbert Brisson, Mlles Thérèse et Clara Gauet, Alberte Melançon, Françoise Laporte, Hortulane Désilets, Alice et Alma Lavallée, M. et Mme Dr Massicotte, Louis Desrochers et Fils, MM. et Mmes Swibert Desrochers, Guy Robert, Albani Tellier, Albert Lavallée, Roland Déziel, Mme Henri Giroux, MM. et Mmes Roger et Adrien Pelerin, Mme Lionel Asselin, MM. Emile Blais, Viateur Sansregret, Noel DeBlois, notaire Forest, M. et Mme Rodolphe Racette, Père Sylvestre, prov. des C.S.V., MM. Dr Geoffroy, Alexandre Massicottte, R. Leblanc, Rivest, A.A. Dionne, W. Bélair, N. Desrosiers, Noé Riopel, Dr Bélanger, famille H.-L. Sylvestre, Mme Eugène Laforest, Ed. Leblanc, St-Jacques, Louis - Marie Drainville, familles Eugène Beaulieu, Omer Bonin, Mme Honorius Comtois; famille Viateur Drainville, M. et Mme P.-Ant. Bérard, Mme J.-A. Petit, de Montréal; de St-Thomas: M. le curé N. Aumont, abbé Henri Locas, M. et Mme Ernest Harnois, Josaphat Adam, Mme Camille Beaupré, Mme Léonide Desrochers, les instititrices et les élèves de l'école No 3, Pensionnat Ste-Elisabeth et les élèves, Pensionnat de St-Thomas, famille Philippe Dudemaine, Lucien Tellier, Léon Bonin, famille Philibert Houle, Jules Lavallée, Gabrielle Savignac, Oscar Lavallée, Eugène Houle, Joseph Harnois, Damase Plouffe, Norbert Gadoury, Philippe De Grandpré, Mme Théophile Robillard, Emilien Pelland et Jean-Paul, Robert Robillard, René De Grandpré, Omer Coutu, M. Goyet, M. et Mme J. Ducharme, Anthime Coutu, familles Conrad Bonin, Mastai Asselin, Albert Harnois, Jos et Paul Rondeau, Paul Lafond, Honorius Harnois, M. et Mme Lucien Goyet, famille Eugène Desmarais, Aldéric Jubinville, famille Paul Masse, famille Aeg. Champagne, Noel Turgeon, M. et Mme M. Fernet, Martial Garceau, M. et Mme Arthur Mondor, Joseph Faust, Mme Denis Mondor, M. et Mme Gaston Masse, Germain Goyet, Léonard Lasalle, M. et Mme Eugène Perreault, de Ste-Thérèse de Blainville et nombre d'autres.

* * *

REMERCIEMENTS. — M. Philippe Bérard, ses enfants et les autres membres de la famille offrent leurs remerciements à toutes les personnes qui leur ont offert des sympathies dans leur deuil.

1 f. p.

ST-IGNACE DE LOYOLA

(D.N.C.) — BAPTEMES.— Le 8 février: Marie - Blanche - Gisèle - Lise, enfant de Jean Guèvremont et de Yvette Courchesne. Le parrain a été Georges-Etienne Courchesne et la marraine Blanche Chevalier, son épouse.

— Le 11 février: Marie - Jocelyne - Cécile, enfant de Georges Glaudu et de M.-Flore DeBlois. Le parrain a été Henri Gladu et la marraine Marie - Anne Chevalier, son épouse.

— Le 21 février: Joseph - Réjean - Yves, enfant de Anatole Courchesne et de Françoise Massé. Le parrain a été Joseph Courchesne et la marraine Cécile Guèvremont, grands-parents de l'enfant.

ST-FELIX-DE-VALOIS

(D.N.C.) — BAPTEMES.— Le 15 février: Joseph - Charles - Gilles, fils de Armand Asselin, journalier, et de Laurette Rose. Parrain: Charles Rose, menuisier, marraine: Annette Rose, de cette paroisse.

— Le 17 février: J. - Jean - Luc - Julien - Léonard, fils de Rolland Poirier, meunier, et de Irène Beaulieu. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Beaulieu, de cette paroisse.

* * *

SEPULTURE. — Le 10 février: Onésime Tessier, époux de feu Scholastique Coutu, décédé le 7 février, à l'âge de 94 ans et 6 mois.

MASCOUCHE

(Spécial) — M. et Mme André Archambault, de Mascouche, ont l'honneur d'annoncer les récentes fiançailles de leur fils Jean-Paul, à Mlle Georgette Brisson, fille de M. Roch Brisson, de St-Esprit de Montcalm. Les fiançailles furent bénites en la chapelle de l'Oratoire St-Joseph, par le R. Père Plamondon, samedi, le 21 février dernier.

Taux de publicité

PETITES ANNONCES :

Les petites annonces de "Mélimélo": 1 cent du mot, avec minimum de 30 cents. Quatre fois répétée, la même annonce coûte $1.00.

DECES:

Résolution de condoléances: $1.00
Liste de témoignages de sympathies: $1.00.
Remerciements pour sympathies: 0.50.
In Mémoriam: $1.00.

MARIAGES:

Pour la publication de cadeaux de noces: $1.00.

GRATIS:

Il est entendu que nous publions gratuitement les avis de naissances, mariages et décès ainsi que toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Que nos abonnés ne se gênent donc pas. En nous renseignant, ils acquièrent des droits à notre reconnaissance.

ST-ALPHONSE

(D.N.C.) — DECES. — Le 15 février, est décédé à Montréal, M. Aldéric Charbonneau, époux de Azéline Perreault, à l'âge de 66 ans. Le défunt était le père de Mlle Aurore Charbonneau, de St-Al-Alphonse, et le beau-frère de M. le curé J. Perreault.

Le service a été chanté par ce dernier, mardi le 17 du courant, dans l'église de St-Denis, à Montréal. La dépouille mortelle fut exposée aux salons mortuaires Desjardins, de la rue St-Denis, puis transportée après le service à Lachenaie, où, après le chant d'un Libera, eut lieu la sépulture.

Le défunt avait déjà demeuré à Lachenaie et y avait même été maire pendant plusieurs années.

De nombreux témoignages de sympathies ont été adressés à la famille éprouvée.

* * *

BRINS D'HISTOIRE. — (No 33) — Le 10 octobre 1887, Mgr Fabre autorisa MM. Joseph Desrochers, David Jeansonne, François Desrochers et Charles Robichaud, tous quatre francs-tenanciers de la paroisse de Ste-Béatrix, à être desservis par M. le curé de la paroisse de St-Alphonse.

Le 14 mars 1888, Mgr Fabre autorisa MM. Joseph Beauparlant, Joseph Renault, Alfred Beaudry, François Tessier et Gilbert Beauparlant, tous cinq francs-tenanciers de St-Alphonse, à être desservis par M. le curé de Ste-Béatrix.

Le 31 septembre 1900, sur délégation de Mgr Racicot, M. le curé Pariseau érigea canoniquement le chemin de la croix dans la chapelle de la famille Corcoran. La dite chapelle existe encore aujourd'hui et est située sur la terre de M. Armand Préville, près de l'école Corcoran.

Les stations du chemin de la croix de notre église ont été données par Mme James G. Corcoran, et ont été bénites le 24 janvier 1905 par M. le curé T. Beaudry. Les statues de la nef ainsi qu'une des cloches de notre église ont aussi été données par M. James Corcoran. Les paroissiens de St-Alphonse sont très reconnaissants envers cette famille, et ne ménagent pas, sans doute, leurs prières pour ces généreux bienfaiteurs.

Décès de Mme Anselme Svaignac

Le 22 février, décédait à Notre-Dame de Lourdes, chez son fils, M. Victor Guilbault, commissaire d'écoles, Mme veuve Anselme Savignac (Délia Poulette), âgée de 72 ans. Elle laisse dans le deuil, une fille: Alma (Mme Victor Hénault) et un fils: Victor Guilbault; plusieurs petits-enfants et nombre d'autres parents, dont Mme Adolphe Asselin, sa soeur; MM. Octavien et Joseph Poulette, ses frères.

Le service eut lieu, mardi, à Notre-Dame de Lourdes, chanté par le R. Père Josaphat Asselin, c.s.v., neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés C.-E. Guilbault et Hector Geoffroy.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

L'EPIPHANIE

(D.N.C.) — Le 19 février, notre club recevait le Restaurant Denis de Joliette. L'Epiphanie remporta la victoire par un score de 5 à 1.

* * *

2ème RETRAITE. — Lundi dernier, se terminait à la Maison Querbes, une retraite pour hommes et jeunes gens de l'Epiphanie. 40 y prirent part; la 3ème qui doit avoir lieu le 15 mars, promet d'être un succès... Notre paroisse a le privilège cette année, nous dit le Directeur des retraites, d'être classée la première, en égard à sa population, pour le nombre de ses retraitants.

M. l'abbé C. Clément, M. le notaire Forest, prés. gén. des Ligues et M. Rodolphe Marquis ont dîné avec les retraitants. Félicitations à M. Aubin et M. R. Payette, les organisateurs.

* * *

Mlle Gracia Loyer, présidente de la J.O.C., forcée de prendre un repos, se fait remplacer par Mlle Gilberte Melançon. Les jocistes et leurs aumôniers souhaitent à la présidente de se rétablir parfaitement.

* * *

Ça va bien chez nous... parce qu'il y a des chefs formés dans les maisons de retraites. Il y a coopération et grand esprit de charité. Si le bruit ne fait pas grand bien, le bien ne fait pas grand bruit.

L'Epiphanie avec une population de près de 3,000 âmes compte plusieurs organisations bien vivantes: Scouts, louveteaux, sous la direction du chef Lussier et de l'abbé C. Clément; une magnifique Garde d'honneur de 40 membres, sous la direction de M. R. Payette, aumônier: M. Clément; une fanfare, aumônier: M. l'abbé Piette; la J.O.C.F., près de 25 membres; la J.O.C.; la J.I.C.F., 15 membres, sous la direction d'Emérentienne Mercier; la JE.C.F. et J.E.C., aumônier) l'abbé Piette; la St-Vincent de Paul; la Ligue des retraitants et retraitantes; une caisse populaire; une Coopérative; un cercle d'U.C.C.; une Chambre de commerce junior.

* * *

VA ET VIENT — M. et Mme Washington Sourdif, de St-Liguori, de retour de leur voyage de noces, étaient de passage chez leur oncle, M. Roméo Forget, dernièrement.

Feu madame Francis Lafortune

A St-Paul de Joliette, est décédée le 17 février, Mme veuve Francis Lafortune (Léonide Perreault) âgée de 84 ans, 6 mois.

Les funérailles ont eu lieu le 19 au milieu d'une nombreuse assistance.

Le R. Père Arthur Perreault, c. s. v., neveu ed la défunte, et professeur au collège Bourget de Rigaud, a chanté le service. Assistaient au choeur: M. le curé O. Ferland et M. le vicaire E. Desrochers.

Survivent à la défunte: deux enfants, M. Adrien Lafortune de St-Paul et Mme Eugène Parent (Florida Lafortune) de Montréal; deux frères: M. l'abbé Adrien Perreault, a.c., et M. Odilon Perreault; plusieurs petits-enfants, dont le Dr Omer Lafortune, de Montréal.

Nous offrons à la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

ST-LIN DES LAURENTIDES

(D.N.C.) — BAPTEME. — Le 21 février, Joseph - André - Ermin, fils de M. et Mme Rosaire Dufort. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Barrette, oncle et tante de l'enfant.

* * *

LOUANGES. — Le 16 février eurent lieu les louanges pour l'âme de Marguerite - Cécile, âgée de 10 mois, fille de M. et Mme Théophile Léveillé.

* * *

ELECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL — Ces jours derniers, M. Olivier Moreau, fut élu maire des Laurentides, dans une élection contre M. Antonio Allard, avocat.

M. Moreau remplace M. Philias Piché, sortant de charge.

Les échevins en lutte étaient MM. John Monahan contre M. Edgar Lapalme, et M. Henri Corbeil contre M. Henri Ethier, et à l'élection la victoire fut remportée par M. Edgar Lapalme, échevin pour un second terme, et par M. Henri Ethier. M. Thomas Beaudoin fut élu par acclamation.

* * *

CULTURE DE LA FEVE — Dernièrement, M. Dupras, cultivateur de Ste-Martine, employé du gouvernement venait donner une conférence sur la culture de la fève en gousse. Plusieurs cultivateurs de la région furent intéressés à ce commerce et signèrent un contrat.

Soumissions demandées

La Société Coopérative Agricole de Joliette demande des soumissions pour faire faire le ramassage de la crème de ses membres et patrons. Ceux qui peuvent être intéressés devront faire parvenir leurs soumissions avant le 5 mars, en les adressant au bureau de la Société Coopérative Agricole, 770, St-Antoine, Joliette, au soin du secrétaire.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse des soumissions reçues.

26 fév. 1 f. c.

ST-AMBROISE

(Spécial) — Meilleurs voeux de bonne fête à Mlle Annette Robert, à l'occasion de son anniversaire de naissance le 1er mars, de la part de ses parents et amis jacistes de St-Ambroise.

ST-BARTHELEMY

(Spécial) — On annonce les récentes fiançailles de Mlle Bernadette Sylvestre de St-Barthélemy à M. Stanislas Fontaine de Québec.

Viamettes
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE
TEL. MA 4549
282 ONTARIO OUEST - MONTREAL

Permanents de tous genres avec ou sans machine

Ondulations

Bouquets de mariées - Couronnes mortuaires

A.-M. Poirier

60, sud, PLACE BOURGET